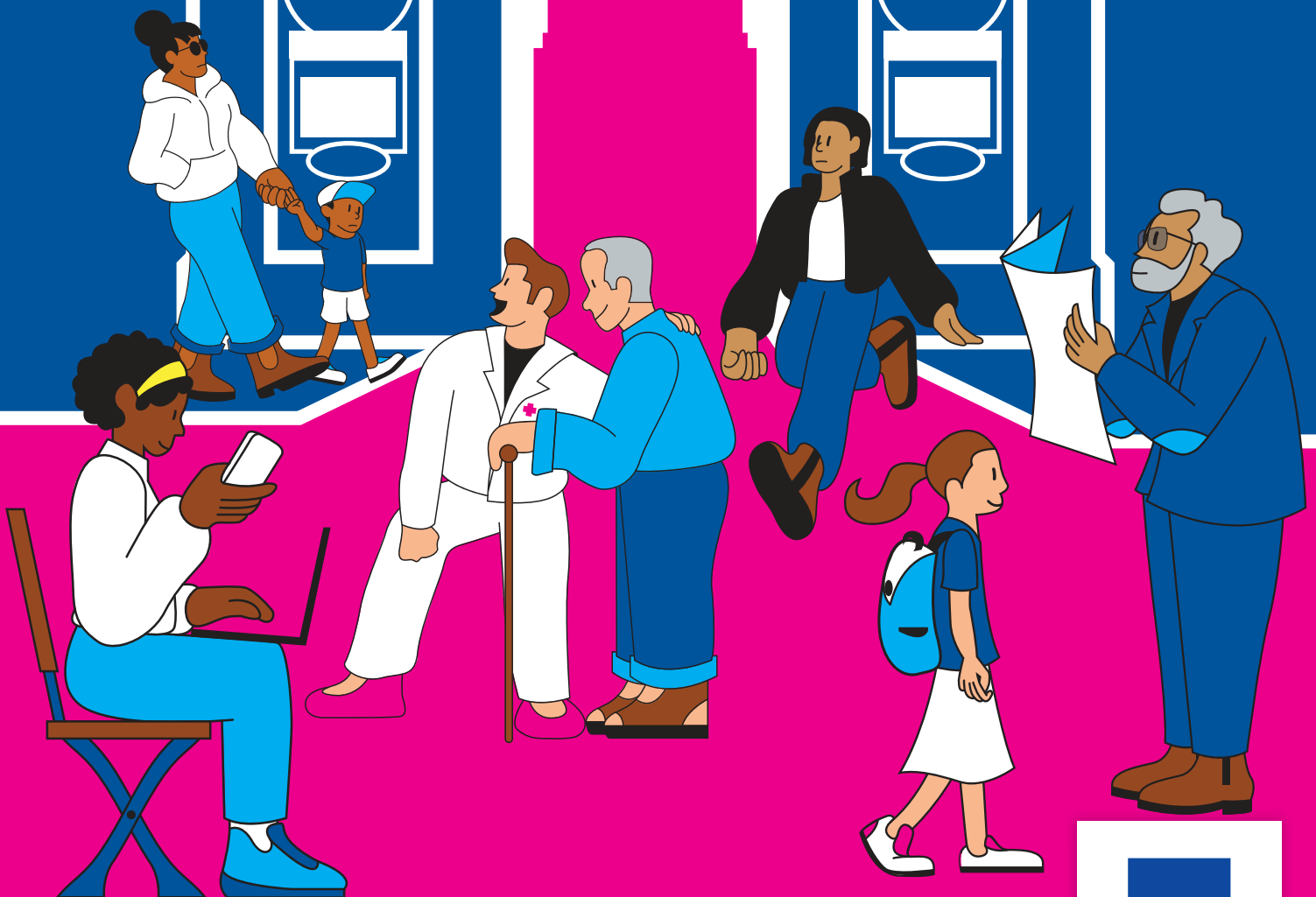
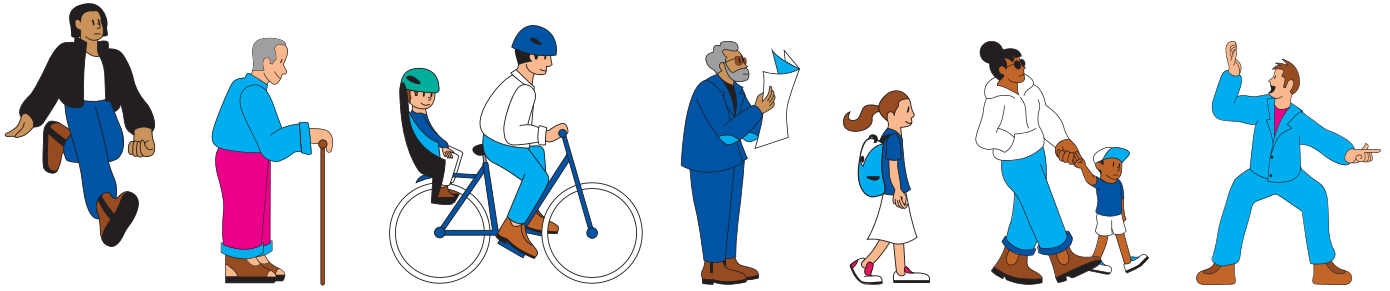


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



SOMMAIRE



ÉDITO

p. 1



LES MISSIONS DU CCAS

p. 2



CARTOGRAPHIE DES SITES DU CCAS

p.3



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

p. 4

1. L'Analyse des Besoins Sociaux

p. 5

2. Garantir un accueil inconditionnel à tous les habitants de Montpellier

p. 7

3. Proposer un accompagnement global dans un tiers-lieu social et numérique

p. 17

4. Accompagner des publics spécifiques

p. 25

5. Permettre aux aînés de « bien vieillir »

p. 39

6. La culture, un élément clé pour favoriser le lien social

p. 55



ORGANIGRAMME DU CCAS

p. 61



LE PERSONNEL DU CCAS

p. 63



BUDGET 2022

p. 65

ÉDITO



Après deux années de crise sanitaire liée au Covid-19, 2022 a marqué le début d'une renaissance. Les confinements successifs, la rupture du lien social, l'isolement qui en ont découlé sont derrière nous. Allons de l'avant, ensemble, en ne laissant personne de côté.

En 2022, les équipes du CCAS ont participé à ce nouvel élan en continuant d'accompagner les Montpelliéraines et Montpelliérains en situation de précarité vers l'accès aux droits et au numérique.

Elles sont également restées auprès de nos aînés pour leur permettre un bien vieillir dans une ville fraternelle et solidaire. Les activités et les sorties ont repris dans les Clubs de l'Âge d'Or et les EHPAD, favorisant le lien social et intergénérationnel, mais aussi l'accès à la culture. Les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants, encore plus isolés ces deux dernières années, ont quant à eux trouvé une écoute, et bénéficié d'un accompagnement adapté au sein du centre Bouissonnade, en activité depuis plus de 40 ans.



Depuis la fin du COVID, la Ville de Montpellier a affirmé sa volonté de favoriser le vivre ensemble en s'appuyant sur une logique d'aller vers nos concitoyens. Aller vers le public, toujours plus nombreux, fréquentant les lieux de distribution alimentaire ; aller vers les seniors qui ne sortent plus de chez eux via la création d'une toute nouvelle équipe mobile.

De nouveaux dispositifs ont été impulsés à destination des personnes ayant le statut de réfugié : accompagnement vers le logement, l'emploi, l'apprentissage du français ; ouverture d'une résidence sociale.

Nous restons convaincus que la solidarité est le meilleur des remparts pour traverser ensemble les épreuves passées et à venir. Les équipes du CCAS en sont l'illustration concrète et nous tenons à les remercier chaleureusement de leur implication quotidienne aux côtés de celles et ceux qui en ont le plus besoin.



Michaël DELAFOSSE

Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Président du CCAS

Michel CALVO

Adjoint au Maire délégué à la Ville fraternelle et solidaire
Vice-Président du CCAS

LES MISSIONS DU CCAS

► Les missions obligatoires et facultatives du CCAS

Garant de la mise en œuvre de la politique d'action sociale sur le territoire communal, le CCAS exerce une multitude de missions définies par le code de l'action sociale et des familles.

Ces missions relèvent à la fois de missions obligatoires, imposées par la loi, et de missions facultatives, déployées à son initiative.

► Les missions obligatoires du CCAS consistent à :

- **Accueillir, informer et orienter** les usagers
- **Instruire les demandes** d'aide sociale
- **Tenir à jour** les fichiers des bénéficiaires d'aides ou des demandes d'ouverture de droits
- **Élaborer l'Analyse** des Besoins Sociaux (ABS)
- **Assurer** la domiciliation administrative des personnes sans domicile stable ayant un lien suffisant avec la commune

► Le CCAS de Montpellier exerce également des missions facultatives dans ses différents services et sites :

7

EHPAD

1

**SERVICE DE MAINTIEN
DES PERSONNES
À DOMICILE LEUR
PERMETTANT DE
BÉNÉFICIER DE SOINS ET
D'UNE AIDE À DOMICILE**

1

**SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL ET D'ACCÈS AUX
DROITS (SASAD)**

1

**HÔTEL SOCIAL,
«LES FAUVETTES»,
HÉBERGEANT DES
HOMMES ISOLÉS ÂGÉS
DE 18 À 30 ANS ET AYANT
LE STATUT DE RÉFUGIÉ**

17

**CLUBS DE L'ÂGE D'OR ET
UNE ÉQUIPE MOBILE DE
LIEN SOCIAL**

1

**CENTRE
D'EXPÉRIMENTATIONS ET
D'INNOVATION SOCIALE
(CEIS)**

1

CHRS
(Centre d'Hébergement et
de Réinsertion Sociale pour
femmes victimes de violence
conjugale et leurs enfants)

1

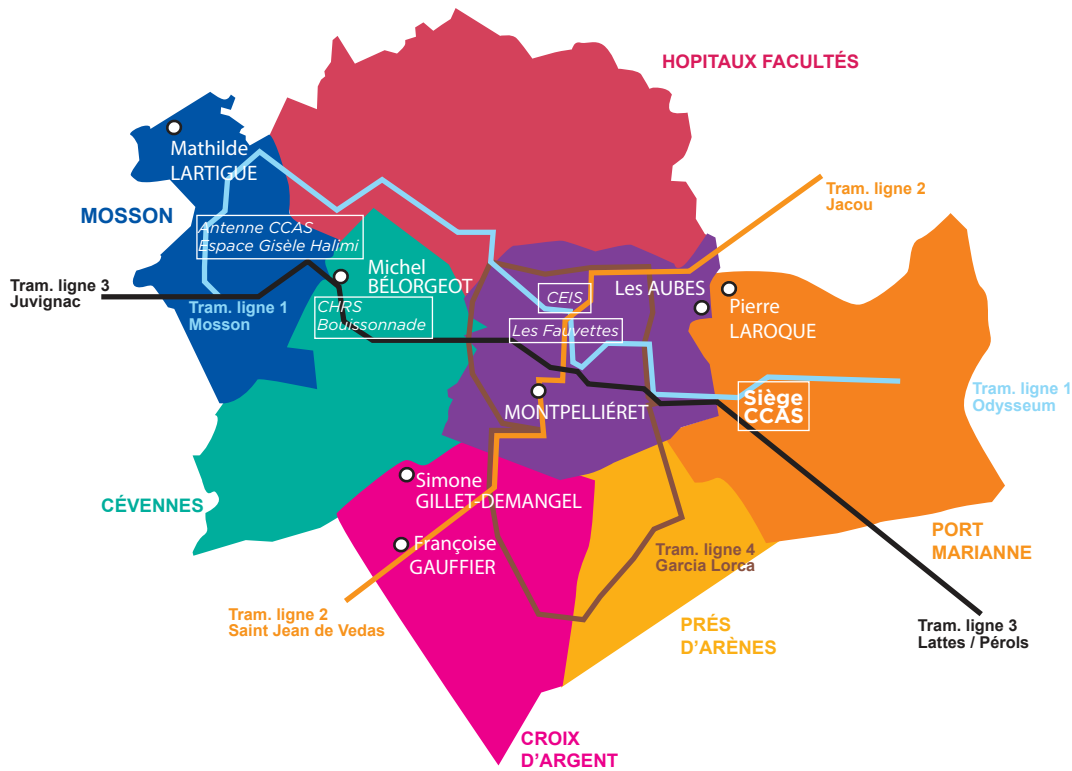
**PRE
(Programme de Réussite
Éducative)**

Ce que dit la loi

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande. Le Centre Communal d'Action Sociale peut créer et gérer en services non personnalisés les établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L. 312-1. Le Centre Communal d'Action Sociale peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confiées à la commune dans les conditions prévues par l'article L. 121-6.

Article L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

CARTOGRAPHIE DES SITES DU CCAS



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montpellier est administré par un Conseil d'Administration. En plus du Maire Président Michaël Delafosse, le Conseil d'Administration est composé de 8 représentants élus du Conseil Municipal et de 8 représentants d'associations ou de personnes qualifiées œuvrant dans le domaine social.

LES REPRÉSENTANTS ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel CALVO

Vice-Président, adjoint délégué à la Ville fraternelle et solidaire

Yves BARRAL

Conseiller municipal délégué à l'Âge d'Or

Jean-Dominique DELAVEAU

Conseiller municipal délégué à la démocratie participative et inclusive

Flora LABOURIER

Conseillère municipale

Luc ALBERNHE

Conseiller municipal

Émilie CABELLO

Adjointe déléguée au quartier Port Marianne et à l'accessibilité universelle

Caroline DUFOIX

Conseillère municipale déléguée à la résorption de l'habitat indigne, à l'économie sociale et solidaire

Fatma NAKIB

Adjointe déléguée à l'égalité et aux droits des femmes

LES PERSONNES QUALIFIÉES

Patricia CARETTE

Personne qualifiée participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune ».

Alain COSTE

Représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF.

Claude JEANDEL

Personne qualifiée participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune ».

Claire LE LOGE

Représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Secours Catholique).

Martine MARRAGOU

Personne qualifiée participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune » (Emmaüs)

Julie GARLENO

Représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Croix-Rouge Française).

François JULIEN-LAFERRIÈRE

Personne qualifiée participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune ».

Line ROMERO

Représentante des associations de personnes handicapées du département (ASPH34).



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Comme le veut la loi, le CCAS de Montpellier a initié une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) en 2020, suite aux élections municipales. Elle a été finalisée courant 2022.

Cette obligation légale constitue un outil d'aide à la décision. Elle consiste à réaliser un diagnostic socio-démographique sur l'ensemble de la population du territoire et à identifier ses besoins et ses attentes, qui pourront être mieux pris en compte dans l'élaboration de l'action sociale de la commune ou de dégager des priorités. Le CCAS a mandaté le CREAI-ORS Occitanie pour réaliser cette ABS.



UN PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE DE MONTPELLIER ET DE SES 7 QUARTIERS

La Ville de Montpellier connaît une forte croissance démographique, avec plus de 3 300 nouveaux habitants chaque année. Cette ABS confirme la concentration déjà connue de la grande précarité : **27% de la population** (soit 76 982 habitants) vit sous le seuil de pauvreté, fixé à 60% du revenu médian (soit moins de 1063€ par mois pour une personne seule).

Par rapport à sa Métropole, Montpellier est une ville jeune dans laquelle **37% des jeunes de moins de 30 ans** vivent sous le seuil de pauvreté.



FOCUS SUR DES PUBLICS SPÉCIFIQUES EN LIEN AVEC LES COMPÉTENCES DU CCAS

Les seniors

Les personnes de plus de 60 ans représentent **une part limitée de la population montpelliéraine** (18,7%), bien que leur nombre, à l'instar de la tendance nationale, augmente chaque année. Elles résident majoritairement dans Montpellier Centre, mais c'est à **Près d'Arènes** qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses.

La plupart d'entre elles habitent encore chez elles, même les plus âgées, et **14% vivent sous le seuil de pauvreté**. L'augmentation du nombre de seniors concerne surtout ceux âgés de 80 ans et plus (**+20 % en 10 ans**). **Parmi eux, près d'une personne sur deux vit seule**. Ce phénomène souligne la nécessité de développer une offre de services sociaux de proximité adaptée à leur grand âge.

Les femmes seules avec enfant(s)

Ce public représente **un tiers des familles avec enfant(s) et 85% des familles monoparentales**. 37% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté et 31% perçoivent le RSA socle. Ces situations nécessitent des propositions d'accompagnement adaptées, la vulnérabilité de ce public étant plus importante.

L'emploi précaire

Ce phénomène touche **33 000 Montpelliérains**, majoritairement jeunes et ayant des difficultés de déplacement. **Plus d'un tiers des 15-24 ans sont actifs** (en emploi ou en recherche d'emploi), ce taux pouvant dépasser les 50% dans certains quartiers. Enfin, 12% des 25-34 ans sortis du système scolaire sont peu ou pas diplômés.

- Les mesures du bouclier social, notamment la mutuelle communale, visent à répondre aux besoins recensés chez un public cible :
 - ▶ Les personnes âgées de 30 à 59 ans (40%).
 - ▶ Les travailleurs indépendants (11%) et les salariés en emploi précaire (30%), exclus de la mutuelle d'entreprise. Ces derniers désignent les personnes en contrat de travail à durée déterminée de moins de 3 mois, intérimaires ou à temps partiel.
- L'ABS met enfin en lumière les conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire :
 - ▶ Le recours à l'aide alimentaire.
 - ▶ Le décrochage scolaire (et dans les parcours de formation).
 - ▶ La santé mentale et la souffrance psychique.



**GARANTIR
UN ACCUEIL
INCONDITIONNEL À
TOUS LES HABITANTS
DE MONTPELLIER**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montpellier (CCAS) accueille de manière inconditionnelle tous les Montpelliéraines et Montpelliérains au siège situé à Port Marianne, et à son antenne basée à la Mosson au sein de l'Espace Gisèle Halimi.

LES MISSIONS

► Accueillir tous les publics

Le CCAS de Montpellier assure le premier niveau d'accueil inconditionnel, physique et téléphonique, de tous les publics. Les équipes veillent à identifier les besoins de chacun, puis en fonction, orientent les bénéficiaires et les accompagnent vers les institutions compétentes.

Au sein du Point Information et Orientation, les personnes peuvent bénéficier tous les jours, sans rendez-vous, d'un entretien individuel avec un professionnel. D'une part, des agents chargés de l'accès aux droits aident les personnes dans leurs démarches administratives. D'autre part, des travailleurs sociaux accompagnent le public en rupture de droits, jusqu'à l'ouverture ou au rétablissement de ces derniers.

Un espace numérique est également ouvert aux usagers en accès libre, au rez-de-chaussée du siège du CCAS ainsi qu'à l'Antenne Mosson.

Le Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale (CEIS) du CCAS propose un accompagnement plus poussé à l'utilisation des outils numériques.

AU SIÈGE DU CCAS ET À L'ANTENNE MOSSON

54 210

APPELS RÉPONDUS,

soit 216 appels quotidiens en moyenne sur la ligne de standard téléphonique unique du CCAS
= baisse de 2,3% par rapport à 2021

AU SIÈGE DU CCAS

14 758

PASSAGES À L'ACCUEIL

= hausse de 3,7% par rapport à 2021

- Dont 5 757 enregistrements pour l'accès aux droits
= hausse de 3,8% par rapport à 2021
- Dont 5 713 enregistrements pour voir un travailleur social
= hausse de 4,6% par rapport à 2021
- Dont 2 762 enregistrements pour des entretiens de domiciliation postale
= hausse de 10,6% par rapport à 2021
- Dont 404 enregistrements pour une demande d'aide sociale légale
= baisse de 17,6% par rapport à 2021

À L'ANTENNE MOSSON

8 642

PASSAGES À L'ACCUEIL

(hors espace numérique et mairie de proximité)
= baisse de 4% par rapport à 2021

- Dont 6 649 enregistrements pour l'accès aux droits
= baisse de 0,5% par rapport à 2021
- Dont 242 enregistrements pour voir un travailleur social
= baisse de 21,2% par rapport à 2021
- Dont 1 765 enregistrements pour des entretiens de domiciliation postale
= baisse de 12,8% par rapport à 2021

2 160

ACCUEILS EN MAIRIE DE PROXIMITÉ

= hausse de 17,3% par rapport à 2021

355

ACCUEILS À L'ESPACE NUMÉRIQUE DE JANVIER À JUILLET

(dans les anciens locaux de l'Antenne Mosson)



► Proposer une aide et un accompagnement spécifiques

LA DOMICILIATION POSTALE

Le CCAS propose une domiciliation postale aux personnes qui ne disposent pas d'adresse et qui ont un lien avec la commune, afin qu'elles puissent recevoir et consulter leur courrier de manière régulière et confidentielle.

AU SIÈGE DU CCAS

79%

DES VISITES CONCERNENT LA DOMICILIATION POSTALE

(visites au Point courrier et entretiens de domiciliation)

42 694

VISITES AU POINT COURRIER

= hausse de 9,5% par rapport à 2021

2 762

ACCUEILS POUR UN ENTRETIEN DE DOMICILIATION POSTALE

2 562

DOMICILIATIONS ACCORDÉES

= hausse de 6,4% par rapport à 2021

2 046

DOMICILIATIONS ACTIVES AU 31 DÉCEMBRE

= hausse de 1% par rapport à 2021

À L'ANTENNE MOSSON

72,6%

DES VISITES CONCERNENT LA DOMICILIATION POSTALE

(visites au Point courrier et entretiens de domiciliation)

16 492

VISITES AU POINT COURRIER

= hausse de 0,2% par rapport à 2021

1 765

ACCUEILS POUR UN ENTRETIEN DE DOMICILIATION POSTALE

1 259

DOMICILIATIONS ACCORDÉES

= hausse de 13% par rapport à 2021

980

DOMICILIATIONS ACTIVES AU 31 DÉCEMBRE

= hausse de 9,7% par rapport à 2021

PROFIL DES PERSONNES DOMICILIÉES AU SIÈGE ET À L'ANTENNE MOSSON

66%

D'HOMMES EN MOYENNE SUR LES DEUX SITES

76%

D'HOMMES À L'ANTENNE MOSSON

20-29 ans

(vs 30-34 ans en 2021).

MOYENNE D'ÂGE DES DOMICILIÉS :

Le public du siège a rajeuni.

69%

DES PERSONNES SONT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE.

L'AIDE SOCIALE LÉGALE

Ce pôle met en œuvre l'une des missions obligatoires du CCAS : la constitution du dossier de demande d'aide légale, qui peut être sollicitée pour le maintien à domicile ou l'accueil en établissement des personnes âgées ou en situation de handicap, lorsque ces dernières ne disposent pas de revenus suffisants.

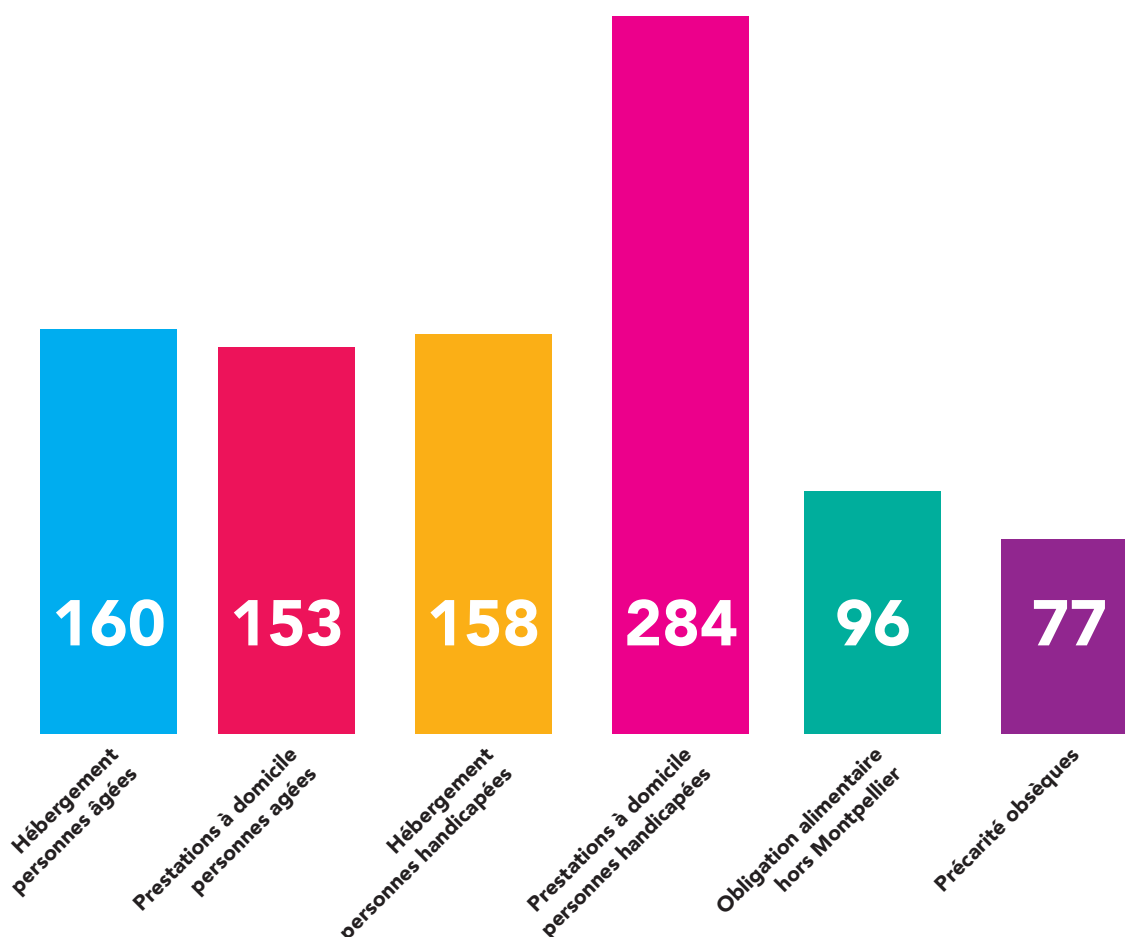
Le CCAS réalise une enquête auprès de leurs éventuels obligés alimentaires (ascendants et descendants), qui pourront être amenés à participer aux frais.

928

DOSSIERS INSTRUITS EN 2022

= baisse de 14,2% par rapport à 2021, mais forte augmentation des conseils et orientations donnés aux familles.

Nature et nombre de dossiers instruits



L'AIDE FACULTATIVE

Le CCAS instruit les demandes d'aides financières facultatives. Ces aides s'adressent à des ménages accompagnés par un travailleur social du CCAS, notamment en situation d'attente de droit, et/ou en rupture de parcours.

101 260 €

D'AIDES ACCORDÉES

(chèques alimentaires personnalisés et aides facultatives)

= baisse de 9,8% par rapport à 2021

Chèques alimentaires personnalisés (CAP) remis

2022	Nombre de bénéficiaires	Montant
Chèque alimentaire 1 personne	592	38 890 €
Chèque alimentaire 2 personnes et +	95	8 080 €
Total	687	46 970 €

Nature et montant des aides facultatives par nombre de bénéficiaires





2022	Bénéficiaires	Demande	Montant
Hébergement temporaire	2	2	357,90 €
Logement : entretien/maintenance	2	2	381,29 €
Maintien lien social/familial	4	4	700 €
Santé	5	5	728,62 €
Coup de pouce emploi	6	6	860 €
PRE - Aide à la scolarisation	4	4	1 100 €
Logement : assurance locative	10	10	1 607,89 €
Équipement numérique	9	9	1 769,99 €
Subsistance 2 personnes et +	12	12	2 550 €
Logement : énergie/fluide	17	17	2 835,35 €
Logement : équipement	12	13	3 248,98 €
Hébergement : sinistre	16	19	4 467,46 €
Transport en commun 3M	58	67	6 320,40 €
Subsistance 1 personne	37	42	6 450 €
Aide à l'accès aux droits	51	53	6 882,01 €
Logement : accès/maintien	46	47	14 029,86 €
Total	291	312	54 289,75 €

UN ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE, À L'INSTALLATION ET/OU AU MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Dans le cadre d'une convention logement avec Montpellier Méditerranée Métropole financée par le fonds de solidarité pour le logement, deux travailleurs sociaux proposent des entretiens individuels au siège du CCAS et à l'Antenne Mosson, afin d'accompagner les personnes dans leur recherche de logement ou dans leur installation. Cette convention vise à accompagner spécifiquement des publics prioritaires du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées. Ils sont orientés par différents services du CCAS (le Point Information et Orientation pour l'accès aux droits, le pôle Domiciliation et le Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale), mais aussi par l'Apije, en tant que référent unique pour les bénéficiaires du RSA.

Lorsqu'il est adapté, le maintien de la personne dans son logement constitue un enjeu majeur face à un marché locatif en tension à Montpellier. Initiée en 2020, l'expérimentation INSTALL + permet de trouver, avec le locataire, des solutions pour qu'il se sente bien dans son logement, en trouvant des leviers de transformation et d'amélioration des conditions de vie. Rendre son domicile plus agréable, plus confortable, plus sécurisant, et l'encourager à s'ouvrir sur le quartier peut l'aider à ne plus subir son cadre de vie mais à l'investir et à le regarder sous un autre jour.

Objectifs prévus et réalisés

ACTIONS	OBJECTIFS PRÉVUS	OBJECTIFS RÉALISÉS
 Recherche de logement	Un suivi individuel de 3 mois, en limite d'autonomie avec la possibilité de prolonger cet accompagnement de 3 mois pour les situations complexes, notamment pour les soutenir dans leur demande d'hébergement. Total à réaliser pour l'année : 110 ménages à suivre pendant 3 mois	79 ménages accompagnés
 Maintien dans le logement	Un suivi individuel de 6 mois, renouvelable une fois si nécessaire. Total à réaliser pour l'année : 30 ménages à suivre pendant 6 mois	28 ménages accompagnés
 Installation dans le logement	Un suivi individuel de 3 mois, non renouvelable. Total à réaliser pour l'année : 8 ménages à suivre pendant 3 mois	7 ménages accompagnés
 Installation +	Un suivi individuel de 3 mois. Total à réaliser pour l'année : 10 ménages à suivre pendant 3 mois	2 ménages accompagnés

Les objectifs prévus n'ont pu être totalement réalisés suite à l'absence d'un travailleur social.

UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : LE SLIME (SERVICE LOCAL D'INTERVENTION POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE)

Le CCAS a initié en 2018 le programme SLIME, et maintient son engagement volontariste dans la lutte contre la précarité énergétique auprès des ménages montpelliérains les plus modestes qui ont massivement été impactés par l'augmentation récente du prix de l'énergie.

Le SLIME repère, sensibilise, informe et forme les ménages en situation de précarité énergétique : il définit avec eux des solutions durables pour réaliser des économies d'eau et d'énergie.

Les personnes suivies bénéficient de conseils personnalisés lors d'une visite à domicile de l'un des travailleurs sociaux du dispositif. Ils peuvent également leur fournir de petits équipements économes. Les ménages sont ensuite orientés au cas par cas vers des programmes de rénovation, un accompagnement social, budgétaire, juridique ou autre

220

MÉNAGES VISITÉS

= donnée stable par rapport à 2021

61%

DES MÉNAGES VISITÉS ONT ÉTÉ ORIENTÉS PAR DES DONNEURS D'ALERTE ET 35% ONT INTERPELLÉ DIRECTEMENT LE SLIME

56,9%

DES MÉNAGES VISITÉS SONT LOCATAIRES DU PARC PRIVÉ ET 35,9% SONT LOCATAIRES DU PARC SOCIAL

44%

SONT DES PERSONNES SEULES

47%

DES MÉNAGES VISITÉS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ





LES TEMPS FORTS 2022

► SUR LE TERRAIN AVEC LE SLIME



Le 24 juin dernier,

le SLIME a organisé une rencontre à la Villa Mexico avec 23 ménages accompagnés ainsi qu'une vingtaine de partenaires et donneurs d'alerte. L'objectif : récolter des témoignages, débattre et échanger afin d'élaborer des pistes d'amélioration du dispositif. Voici celles qui ont été formulées à l'issue de la journée : prévoir une seconde visite au domicile du ménage l'hiver suivant, réaliser davantage de médiation auprès des bailleurs sociaux, communiquer plus sur le dispositif auprès du grand public et des professionnels recevant du public, et renforcer le partenariat avec les Compagnons Bâtisseurs.



En novembre dernier,

le SLIME a également organisé à Montpellier la Journée nationale contre la précarité énergétique, créée à l'initiative de la Fondation Abbé Pierre le 10 novembre. Le bailleur social ACM Habitat a mis à disposition du SLIME le local « Mon Appart' Eco » : il s'agit d'un appartement témoin pour informer les habitants et leur donner des solutions afin de réaliser des économies d'énergie. Au programme, des ateliers et des animations ludiques ouverts à tous se sont déroulés aux côtés des partenaires du SLIME : GEFOSAT, EDF, les Compagnons Bâtisseurs et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).

De manière globale,

face à l'accroissement des demandes de visite reçues par le SLIME dans le parc social en 2022, l'équipe a davantage collaboré avec ACM. Elle l'a informé dès qu'elle est intervenue dans le parc de logements afin de mieux identifier les améliorations à entreprendre. Elle a aussi proposé, tout au long de l'année, des interventions collectives dans « Mon Appart Eco ». Enfin, ACM a également intégré l'intervention du SLIME dans le cadre du Plan Urgence Logement Énergie (PULE): un budget est dédié aux petits travaux préconisés par les chargées de visite.

► L'ANTENNE MOSSON DÉMÉNAGE

Originellement située au 82, square de Corte dans le quartier de la Mosson, l'antenne du CCAS a déménagé en octobre 2022 à moins d'un kilomètre. Les équipes ont intégré le tout nouvel espace Gisèle Halimi dans les anciens locaux de l'URSSAF : **un pôle social et économique à vocation citoyenne installé au cœur du quartier.**

Cet équipement public multiservices géré par Montpellier Méditerranée Métropole s'étend sur 3 000m². Le site a pour ambition de déployer une nouvelle offre de services pluridimensionnelle en fédérant différents acteurs et initiatives autour de l'inclusion sociale, citoyenne, économique et culturelle : la Mission Locale des Jeunes 3M, le BIC-Business & Innovation Centre 3M, le Centre d'Examen de Santé de la CPAM, etc. D'où l'intérêt pour le CCAS d'y installer son antenne, donnant ainsi une meilleure lisibilité de l'action sociale de la Ville de Montpellier dans ce quartier. L'Antenne Mosson apporte une réponse plus adaptée aux besoins des habitants, notamment en déployant des partenariats au sein de l'espace Gisèle Halimi.

Le service a dû être réorganisé pour s'adapter à une configuration différente des locaux. L'Antenne Mosson se compose désormais du pôle Accès aux droits et du pôle Domiciliation. Elle continue d'accueillir de manière inconditionnelle tous les Montpelliéraines et Montpelliérains. Les équipes veillent à identifier les besoins de chacun, puis en fonction, orientent les bénéficiaires et les accompagnent vers les institutions compétentes.

Des permanences spécialisées sont programmées tout au long de la semaine : accès aux droits, logement, conseils budgétaires, accompagnement des seniors dans leurs démarches, permanence du centre Elisabeth Bouissonnade pour les femmes victimes de violences conjugales et Planning familial.

Le service tient enfin des permanences dans deux mairies de proximité (Tastavin et François Villon), un jour et demi par semaine sur chaque site.



► DEUXIÈME VOLET DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SOLIDARITÉ : LE NON-RECOURS AUX DROITS

Lancée à l'initiative du CCAS et de la Ville suite à la crise sanitaire, le premier volet des États Généraux de la Solidarité, consacré à l'aide alimentaire, a permis de mener une réflexion collective en recensant les actions concrètes mises en place par les acteurs institutionnels (État, Région, Département, CAF, Métropole, Ville et CCAS) et les associations caritatives. L'enjeu de cet état des lieux : fixer des objectifs communs afin de reconquérir les territoires et se rapprocher des publics fragiles, tout en soutenant et en s'appuyant sur l'ensemble des concitoyens.



Depuis 2022,

le deuxième volet des États Généraux de la Solidarité porte sur la question du non-recours aux droits. Ce phénomène d'ampleur a été révélé par les travaux d'associations et de chercheurs. Philippe Warin en donne une définition : elle renvoie à toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre. Il en étudie les principales formes – non connaissance, non demande, non réception, non proposition, non orientation – et donne un aperçu des enjeux du non-recours.

Afin de lutter contre cette problématique, le CCAS de Montpellier a entamé un travail de recherche partenariale. Il fait écho au réseau porté par le Département de l'Hérault et s'inscrit pleinement dans la mise en place du Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité (PASIP), auquel le CCAS participe.

Pour introduire cette démarche, le CCAS et ses partenaires institutionnels et associatifs se sont réunis en avril 2022. À cette occasion, le Secours catholique-Caritas France a présenté son rapport sur le non-recours aux droits et services, réalisé avec l'Observatoire des non-recours aux droits et services.

CERTAINES DONNÉES CHIFFRÉES PARLENT D'ELLES-MÊMES :



Un tiers des personnes accueillies et éligibles au RSA ne le touchent pas



Plus d'un quart des personnes éligibles aux allocations familiales ne les perçoivent pas

Le CCAS réalisera donc, avec ses partenaires institutionnels et associatifs*, un état des lieux – dont ce rapport constitue le premier jalon – avant de formuler des recommandations pour lutter contre ce phénomène aux conséquences graves pour les personnes concernées.

* Partenaires institutionnels : la CAF, la CPAM, la CARSAT, Pôle Emploi, la DDETS, la Mission Locale des Jeunes, le Conseil Départemental de l'Hérault, le Conseil Départemental d'accès au droit de l'Hérault, la Préfecture de l'Hérault, la Maison de la Justice et du Droit de Montpellier, le SIAO, le PASS de l'hôpital Saint-Éloi et l'Université Montpellier 3.

Partenaires associatifs : le Secours Catholique, Adages, l'AERS, AHM, l'Amicale du Nid, l'Association Familiale d'Entraide Protestante de Montpellier, l'association Femmes invisibles, ATD Quart Monde, Avec Toits, le CIDFF, la Cimade, Délivrée, la Cloche, FACE Hérault, la Fondation Abbé Pierre, Forum Réfugiés Cosi, Gammes, Gestare, la société Saint-Vincent-de-Paul, Kalisi, la Bulle nomade, la Croix-Rouge française, la Table d'Anouk, l'Avitarelle, les Petits Frères des Pauvres, Luttopia, MAJIE, Médecins du Monde, le Mouvement du Nid, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, Solidarité DOM-TOM et Via Voltaire.



**PROPOSER UN
ACCOMPAGNEMENT
GLOBAL DANS UN
TIERS-LIEU SOCIAL
ET NUMÉRIQUE**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montpellier (CCAS) accueille de manière inconditionnelle tous les Montpelliéraines et Montpelliérains au siège situé à Port Marianne, et à son antenne basée à la Mosson au sein de l'Espace Gisèle Halimi.

Créé en 2018, le CEIS (Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale) est le premier tiers-lieu social et numérique de Montpellier créé pour les citoyens et évoluant PAR eux, grâce à leur expertise d'usage. Ce centre constitue un espace collaboratif de mixité sociale favorisant les échanges entre des personnes issues de quartiers hétérogènes. Le CEIS propose aux publics du CCAS un parcours complet d'inclusion sociale et numérique à travers un accompagnement global décliné en 4 thématiques : l'emploi, le numérique, le budget et la santé. Depuis juillet 2022, dans le cadre de travaux de rénovation et d'agrandissement, le CEIS a déménagé temporairement et s'est implanté en plein cœur de Figuerolles, un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville jouxtant le quartier des Arceaux.

LES MISSIONS

► Favoriser le retour à l'emploi à travers plusieurs dispositifs

249 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

LE DISPOSITIF «UNIS'VERS»

Les personnes inscrites à Pôle Emploi bénéficient d'un accompagnement global dans leur parcours d'insertion à travers des ateliers collectifs : recherche d'emploi ou de formation, mais aussi accès au numérique, aux droits sociaux, à la culture, etc.

En parallèle, les personnes bénéficient d'un suivi individuel avec un travailleur social pour lever les freins au retour à l'emploi (logement, garde d'enfants, ouverture de droits sociaux, violence conjugale, etc.).

81
PARTICIPANTS

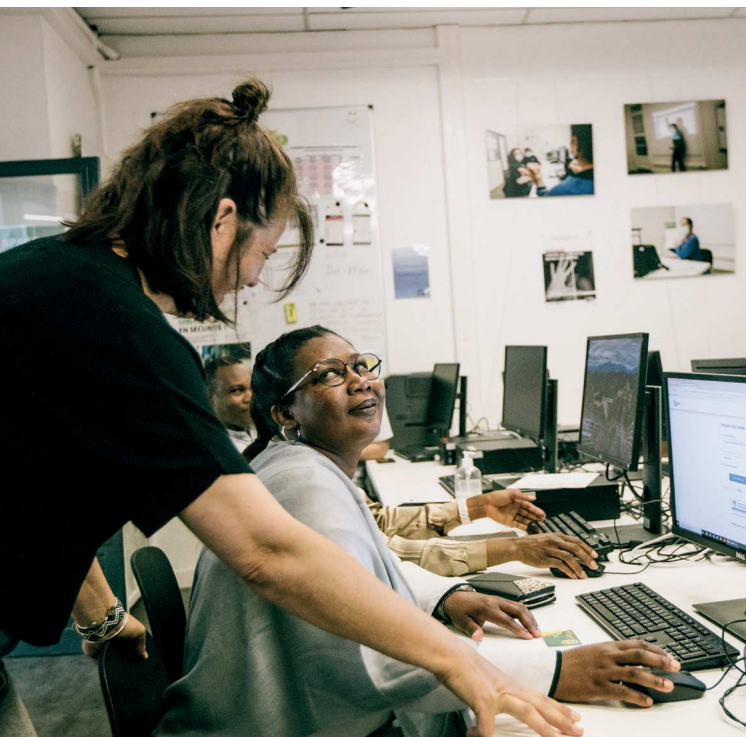
7
PROMOTIONS,
pour **81 personnes inscrites**
► Dont 98% orientées par Pôle Emploi

33
ATELIERS THÉMATIQUES,
ainsi qu'un accompagnement individuel proposé par un
travailleur social

À L'ISSUE D'UNIS'VERS :
85%
DES PERSONNES ONT CLARIFIÉ LEUR PROJET
PROFESSIONNEL ET ONT DES PISTES D'ACTION
POUR LE METTRE EN ŒUVRE

13%
ONT TROUVÉ UN EMPLOI OU UNE FORMATION

2%
ONT ABANDONNÉ LE DISPOSITIF



UN CHANTIER D'INSERTION

Afin de permettre le retour à l'emploi, des personnes sont recrutées en contrat d'insertion au sein du CCAS sur des métiers en tension : agent social, agent technique, médiateur numérique, cuisinier, etc.

Grâce aux chantiers d'insertion, des personnes en recherche d'emploi et en situation de précarité peuvent se réinsérer professionnellement de manière progressive et adaptée. Dans ce cadre, elles sont encadrées et accompagnées par un référent technique sur leur temps de travail, suivent des formations internes et externes, et bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel.



DES CONTRATS AIDÉS POUR DEVENIR AIDE-SOIGNANT

Le CEIS propose des contrats aidés PEC (Parcours Emploi Compétences) pour devenir aide-soignant et intégrer l'un des EHPAD du CCAS, tout en préparant l'entrée à l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS).

En plus d'apporter aux EHPAD des moyens humains complémentaires, ce dispositif permet à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'acquérir ou de consolider les savoirs nécessaires avant d'intégrer une école d'aide-soignant.

14

**PERSONNES RECRUTÉES
(SOIT 2 PAR EHPAD)**

= 14 CDD Parcours Emploi Compétences de 24h : 19h en EHPAD + 5h de formation technique préparatoire à l'examen d'entrée en école d'aide-soignant, tout en bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel au CEIS. Sur les 14 salariés, 12 ont obtenu l'examen d'entrée à l'école d'aide-soignant.

24

PARTICIPANTS RÉPARTIS SUR 2 PROMOTIONS

1

CDI DE 26H POUR CHACUN

(21h de travail sur site + 5h d'accompagnement social et professionnel au CEIS)

**SUR LES 24 SALARIÉS À L'ISSUE DU
CHANTIER D'INSERTION :**

58%

ONT SIGNÉ UN CDD DE MOINS DE 6 MOIS

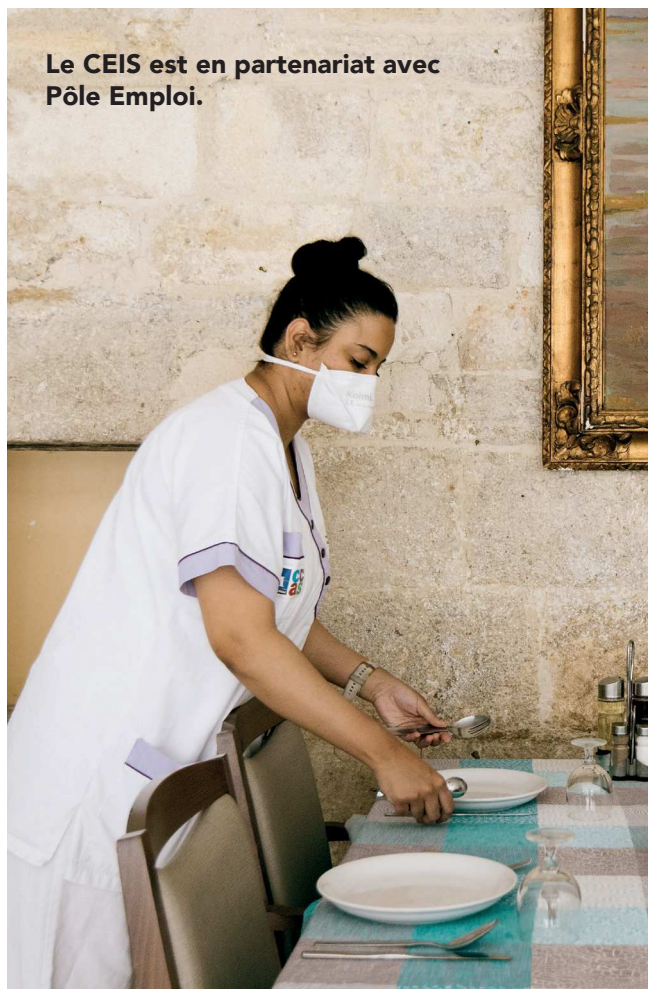
25%

ONT SIGNÉ UN CDD DE PLUS DE 6 MOIS

17%

ONT SUIVI UNE FORMATION

**Le CEIS est en partenariat avec
Pôle Emploi.**



► Lutter contre la fracture numérique et l'isolement social

1 280 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

À travers son espace numérique, le CEIS accompagne les citoyens à l'usage des outils numériques. Il contribue dans le même temps à lutter contre l'isolement social en favorisant les rencontres dans un cadre convivial, accessible à tous et créateur de liens.

CET ESPACE PERMET DE :



Faciliter les démarches en ligne en mettant à disposition des ordinateurs. Si besoin, les personnes peuvent se faire aider par un Conseiller Numérique France Services.



Initier le public aux outils numériques ou renforcer leurs compétences.



Apprendre par le biais d'ateliers collectifs et ludiques ouverts à tous (cafés-débats, création de tutos et de vidéos YouTube, ateliers d'activité physique adaptée connectée, etc.), ou lors de rendez-vous individuels.

Le CEIS est labellisé Fabrique Numérique de Territoire par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il anime avec la Métropole le réseau des acteurs de l'inclusion numérique sur le territoire métropolitain.

..... **4 596**

PASSAGES,

- Dont 3 032 rendez-vous individuels
- Dont 1 340 inscriptions aux ateliers collectifs
- Dont 224 passages en accès libre
- Dont 242 ateliers collectifs

► Mieux gérer son budget

279 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

À travers son Espace Budget, le CEIS aide les usagers à faire face à des difficultés d'ordre budgétaire grâce à un suivi individuel et des ateliers collectifs.

AINSI, LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PEUVENT :



Apprendre à optimiser la gestion de leur budget.



Être accompagnées dans la rédaction de dossiers de lutte contre le surendettement.



Étudier avec un conseiller comment financer un projet avec un micro-crédit.



S'informer et débattre sur diverses thématiques budgétaires.

Le CEIS du CCAS est labellisé par l'État Point Conseil Budget.

..... **207**

PERSONNES SUIVIES AU POINT CONSEIL BUDGET

- Dont 46 en situation de surendettement

857

ENTRETIENS RÉALISÉS À L'ESPACE BUDGET

16

ATELIERS COLLECTIFS DE 68 PARTICIPANTS

CONCERNANT LES DEMANDES DE MICRO-CRÉDIT :

72

PERSONNES REÇUES,

112 entretiens physiques et 253 entretiens téléphoniques

47

DOSSIERS INSTRUITS

pour 24 micro-crédits accordés

- Dont 80% des demandes concernent la mobilité (achat de véhicule, réparation, permis)

► Se maintenir en bonne santé

223 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Les personnes bénéficiant du RSA peuvent disposer d'un accompagnement individualisé en matière de santé sur orientation de leur référent unique, en lien avec la médecine générale et spécialisée, mais aussi avec toutes les structures de soins associatives et institutionnelles. Elles sont ainsi soutenues dans leurs démarches pour l'obtention d'une couverture médicale, de prestations liées à un handicap, etc.

Par ailleurs, le CEIS organise régulièrement des ateliers collectifs thématiques autour de la santé et ouverts à tous.

Le CEIS est en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault.

..... **96**

**PERSONNES SORTIES DE
L'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ
DANS LE CADRE DU RSA**

1 263
ENTRETIENS RÉALISÉS

7,7
DURÉE MOYENNE D'UN SUIVI





LES TEMPS FORTS 2022

► LE SITE DU CEIS EN RESTRUCTURATION



Le 25 janvier dernier,

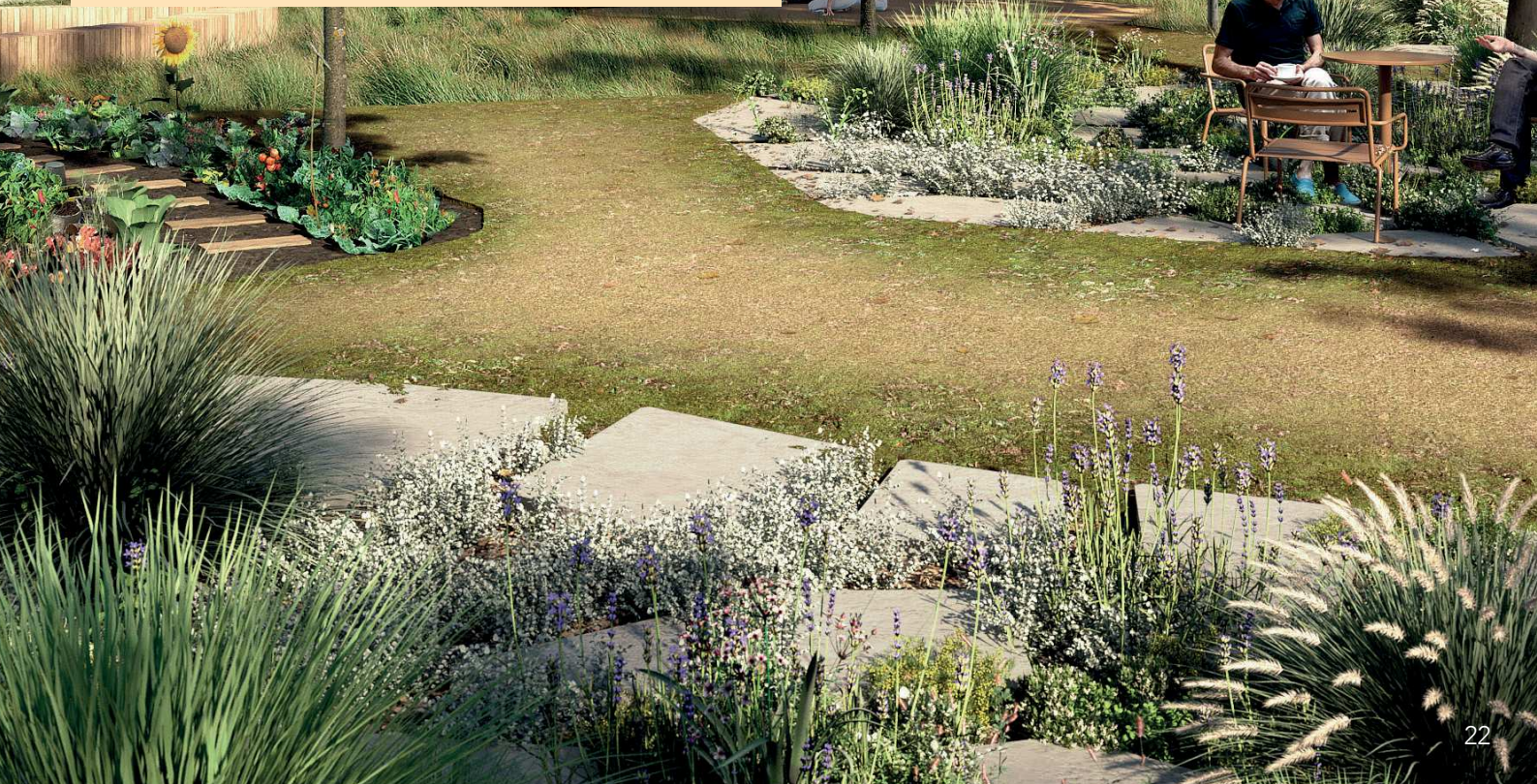
le projet de restructuration et d'extension du site du CEIS a été présenté lors d'une conférence de presse.

Lorsque le centre a été implanté dans l'ancienne crèche municipale Sophie Lagrèze en 2018, une première phase d'investissement a permis de réaliser des travaux de rénovation a minima. Après une expérimentation fructueuse, le CCAS a décidé d'adapter la configuration du bâtiment aux activités de façon pérenne, tout en visant à en développer de nouvelles, comme l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

1 990 m²
DE SUPERFICIE TOTALE

982 m²
(SURFACE DE PLANCHER) DE BÂTIMENT À
RÉHABILITER

1 370 m²
(SURFACE DE PLANCHER) DE BÂTIMENT
EXPLOITABLE APRÈS TRAVAUX



LE CCAS S'EST APPUYÉ SUR L'EXPERTISE D'USAGE DES AGENTS ET DES UTILISATEURS POUR FIXER 5 OBJECTIFS VISANT À ADAPTER L'AMÉNAGEMENT DU SITE AUX BESOINS RECENSÉS :



Agrandir les locaux

sur un site stratégique pour développer l'activité du CEIS et y proposer de nouvelles prestations :

- Un service d'accueil et d'orientation pour les femmes victimes de violences conjugales en lien avec le centre Bouissonade. Elles pourraient ainsi se rendre dans un espace accueillant leur assurant une certaine discrétion, ce service n'étant qu'un parmi d'autres proposés, en étant écoutées, informées et orientées, tout en rencontrant d'autres publics avec des problématiques différentes.
- Une nouvelle épicerie sociale et solidaire.



Créer des **espaces ouverts** modulables



Proposer un aménagement **innovant**



Conserver l'esprit existant

« bohème » ou « industriel champêtre »



S'ouvrir sur le quartier pour gagner en visibilité.

L'enjeu environnemental a également toute son importance sur le futur site : **il s'agit de privilégier des énergies renouvelables, des systèmes d'énergie passive et le réemploi des matériaux.**

Pour atteindre ces objectifs architecturaux, un concours a été lancé en juin 2021 auquel 36 cabinets ont répondu. La proposition de l'agence montpelliéraine Tautem Architecture a finalement été retenue. Parfaitement intégré dans le contexte urbain et paysager, son projet architectural permet à terme d'augmenter la capacité d'accueil, de diversifier l'offre de services grâce à des espaces modulables, mais aussi de conserver et valoriser les espaces végétalisés.

► CONSÉQUENCE DE LA RESTRUCTURATION DE SES LOCAUX, LE CEIS DÉMÉNAGE TEMPORAIREMENT



L'année 2022

a été particulièrement impactée par la fermeture temporaire du site rue Draparnaud le 30 juin, pour laisser place aux travaux de réhabilitation. Le CEIS a été délocalisé place Salengro, en plein cœur de Figuerolles, un quartier prioritaire de la politique de la ville.



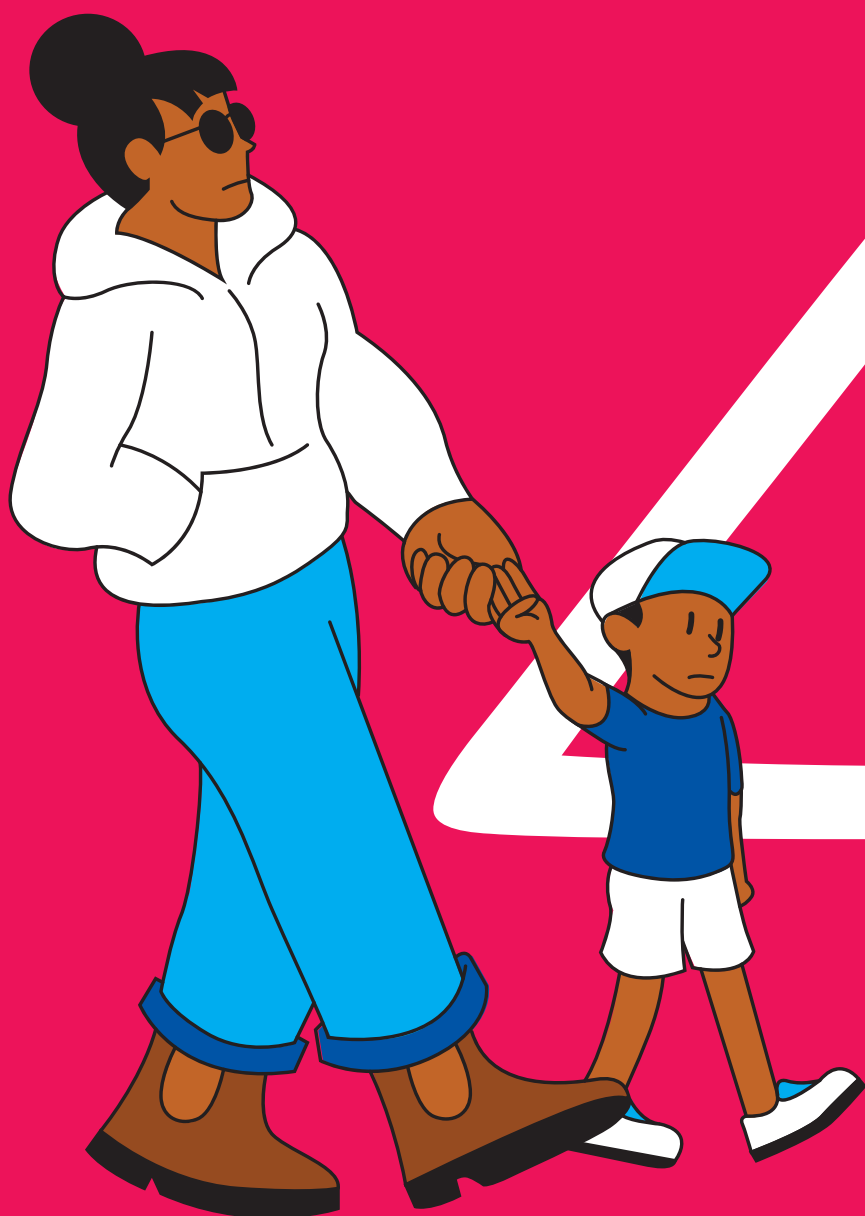


De septembre à fin décembre 2022,

les ateliers collectifs ont été répartis de manière partielle dans les Clubs de l'Âge d'Or. Dès le 1er décembre, le CCAS a loué un local situé en face du site en cours de rénovation, afin de pouvoir regrouper les actions sur une même aire géographique (place Salengro-rue Draparnaud). Des permanences budgétaires et numériques ont également été organisées dans deux Clubs de l'Âge d'Or (Lemasson et Vincent Scottot), au siège du CCAS ainsi qu'à l'espace Gisèle Halimi.

Cette organisation a ainsi permis de proposer aux habitants une offre de services dans plusieurs lieux de la ville.





**ACCOMPAGNER
DES PUBLICS
SPÉCIFIQUES**

LES MISSIONS

► **Garantir l'égalité des chances dès l'enfance**

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ÉDUCATIVES ET SOCIALES DES ENFANTS AU SEIN DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

PORTÉ PAR LE CCAS DE MONTPELLIER, LE PRE (PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE) A DEUX OBJECTIFS :

- Favoriser l'égalité des chances pour les enfants âgés de 2 à 16 ans au sein des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville, présentant des signes de fragilité dans les domaines scolaire, éducatif, social et/ou sanitaire.
- Prévenir les ruptures sociales et éducatives sur les territoires de la politique de la Ville, particulièrement auprès des familles dites « à risque » (monoparentales, nombreuses, etc.).

Le dispositif propose aux enfants repérés un accompagnement individuel, mais aussi des actions collectives en partenariat avec les acteurs socio-éducatifs du territoire.

Chaque accompagnement s'inscrit dans l'ensemble des champs constituant un levier pour la réussite éducative des enfants : la santé, l'accès aux droits sociaux, l'éducation et la scolarité, le soutien à la parentalité, mais aussi l'accès aux loisirs, à la culture et au sport.

Les référents de parcours du PRE interviennent à la demande des établissements scolaires, des associations ou de toutes autres structures institutionnelles, avec l'accord des parents.

Le PRE coordonne une plateforme de décrochage scolaire dans le cadre de la Cité éducative, au sein de 3 collèges (Arthur Rimbaud, Les Garrigues et Les Escholiers) et dans les écoles primaires de la Mosson.

- Il permet de repérer les enfants âgés de 10 à 16 ans en risque de décrochage scolaire.
- Il propose une prise en charge des élèves exclus temporairement de ces établissements, au sein de structures jeunesse et/ou culturelles du quartier.

LES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN (EPS)

Composées de professionnels issus de champs d'intervention variés et complémentaires, ces équipes ont des compétences scolaires, sociales, socio-éducatives et sanitaires. Les agents analysent la situation de chaque enfant dans sa globalité. Ensemble, ils portent un regard croisé sur son environnement familial, social et scolaire, ainsi que sur les difficultés et potentialités sur lesquelles s'appuyer.

Ces équipes interviennent sur différents secteurs au sein des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville :

- **Mosson:** secteur Les Escholiers
- **Hauts de Massane**
- **Montpellier Ouest :** Celleneuve, Petit-Bard / Pergola, Cévennes
- **Montpellier Centre :** Pas du Loup-Val de Croze, Gély, Figuerolles et Lemasson
- **Montpellier Est :** Pompignane, Vert Bois et Aiguelongue
- **Montpellier Est :** Près d'Arènes



924

**ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR
14 RÉFÉRENTS DE PARCOURS**

► Dont 4 référents santé

422

**NOUVEAUX
ACCOMPAGNEMENTS EN 2022**

513

POURSUIVIS

280

SORTIES DU DISPOSITIF

63

**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
PARTENAIRES,**

► Dont 53 écoles élémentaires et 10 collèges

11

**ASSOCIATIONS
SUBVENTIONNÉES
PARTENAIRES, DONT :**

4

**ASSOCIATIONS QUI METTENT À
DISPOSITION DES RÉFÉRENTS
DE PARCOURS INDIVIDUALISÉS :**
Césam Migrations Santé, Uni'Sons,
APAJ et l'AJPPN.

5

**ASSOCIATIONS QUI
ORGANISENT DES ACTIONS
COLLECTIVES :**

Intermezzo, IPEICC, Je Part à
Z'art, UFOLEP 34 et Chant Dessus
Dessous.

2

**ASSOCIATIONS QUI PROPOSENT
DES ACCOMPAGNEMENTS
INDIVIDUALISÉS :**

l'AFEV et la Ligue de
l'Enseignement.

**SUR LA PLATEFORME DE
DÉCROCHAGE SCOLAIRE À
LA MOSSON :**

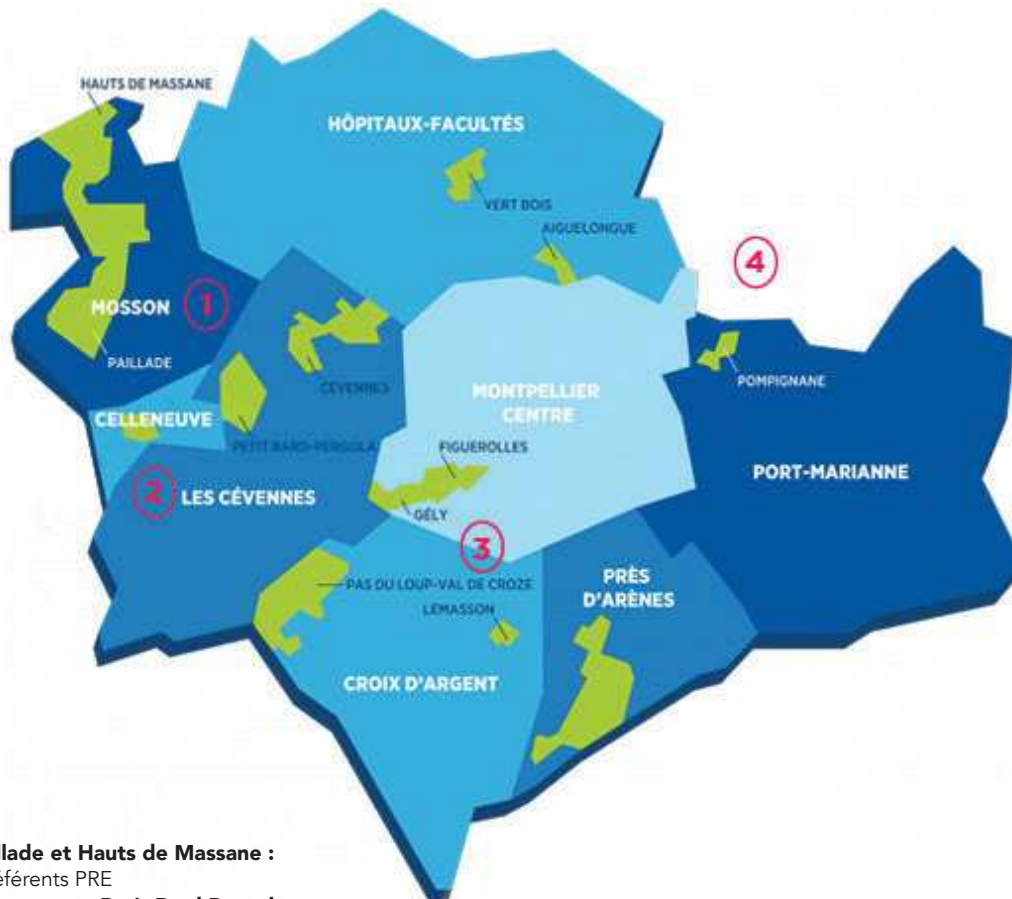
91

**ACCOMPAGNEMENTS PRE EN
PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE
SCOLAIRE**

33

**ÉLÈVES PRIS EN CHARGE DANS
LE CADRE DE LA SEMAINE DES
EXCLUS**

Les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville



1. Mosson, La Paillade et Hauts de Massane :

346 enfants, 5 référents PRE

2. Celleneuve, Cévennes et Petit Bard-Pergola :

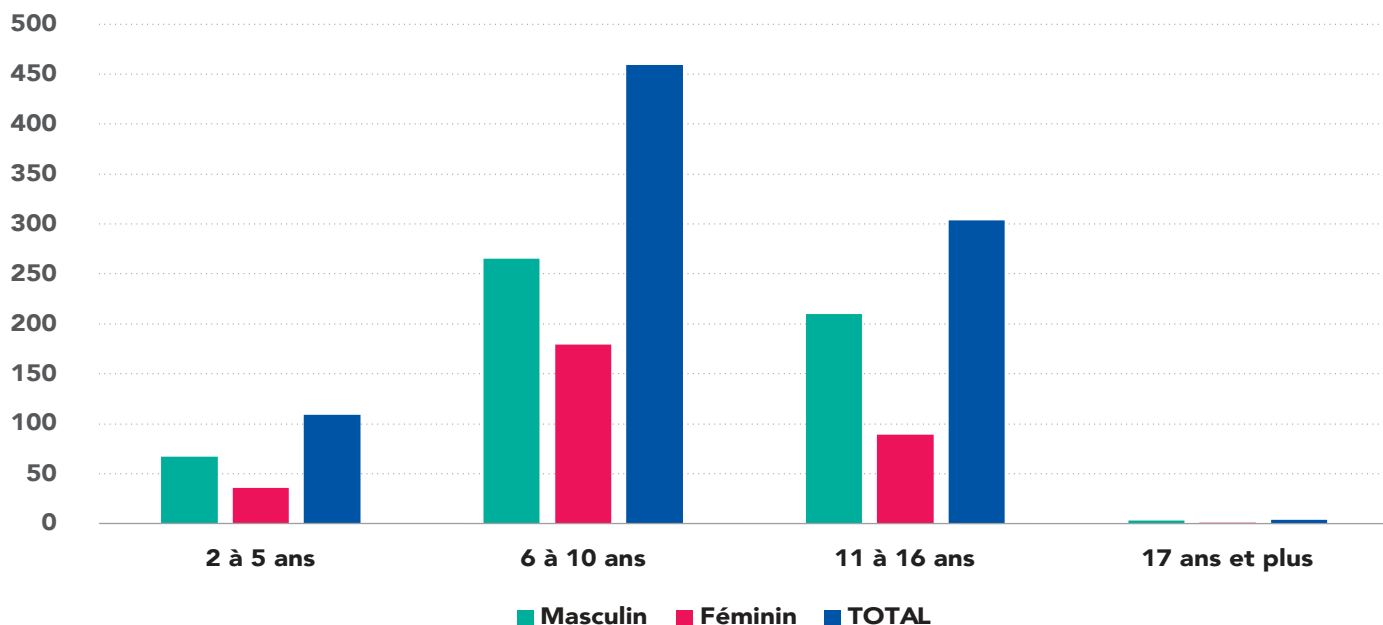
222 enfants, 2 référents PRE

À cheval entre les quartiers Mosson et Cévennes : 106 enfants suivis par Césam Migrations Santé, 4 référents PRE

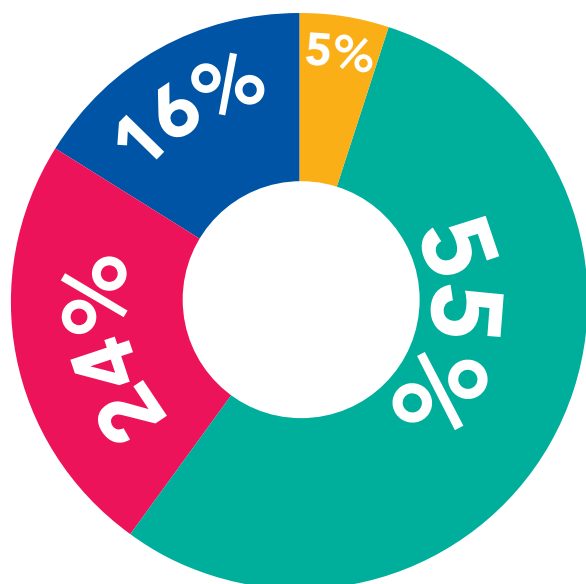
3. Lemasson, Pas du Loup-Val de Croze, Figuerolles et Gély : 155 enfants, 2 référents PRE

4. Près d'Arènes, La Pompignane, Aiguelongue et Vert-Bois : 95 enfants, 1 référent PRE

Répartition genrée par tranche d'âge

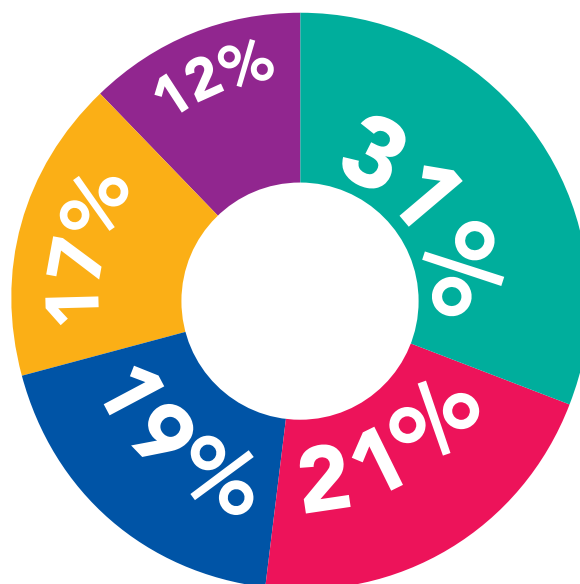


Typologie des familles



- Couples
- Mère seule
- Père seul
- Famille recomposée

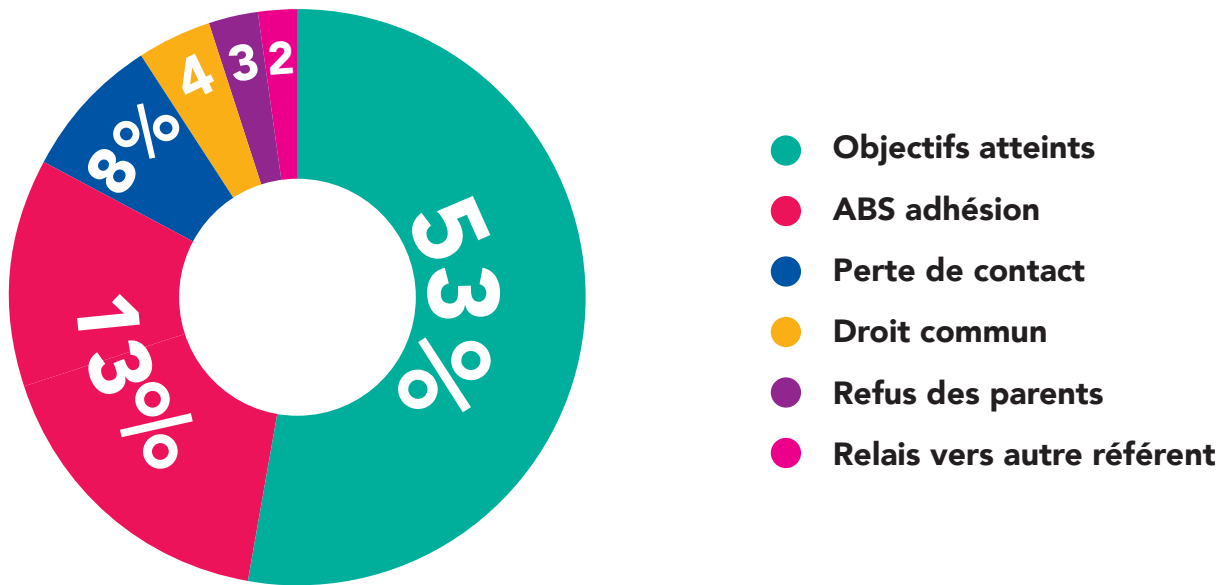
Typologie des Répartition par secteur



- Cévennes
- Centre
- Mosson
- Haut de Massanne
- Pompignane

Sorties du dispositif

223 SORTIES DU DISPOSITIF



► Aux côtés des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants

Créé en 1978, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Élisabeth Bouissonnade a été le premier service public de ce type accueillant les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants. Il travaille en partenariat avec des acteurs institutionnels (services de l'État, Conseil Départemental de l'Hérault, CAF) et associatifs (le dispositif Accueil Hébergement Insertion et des associations en lien avec les violences faites aux femmes).

L'équipe du centre œuvre chaque jour à la reconstruction de ces familles pour leur permettre de prendre un nouveau départ.

LA STRUCTURE DISPOSE DE 4 PÔLES D'INTERVENTION :



Un Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)



Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et un dispositif de places d'urgence



Un accueil et un accompagnement de jour



Un accueil et un accompagnement de jour

LE SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SAO)

Le SAO gère une plateforme d'écoute et d'orientation, pour laquelle une ligne d'écoute unique est assurée du lundi au vendredi, 36h par semaine.

L'écouter prend le temps d'évaluer la situation au regard de la problématique, de proposer des orientations et de coordonner la situation si nécessaire.

Le SAO a mis en place une permanence d'accueil et d'orientation. L'équipe éducative reçoit des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales adressées par des travailleurs sociaux de secteur ou de partenaires. Elle les rencontre sur rendez-vous pour une écoute, une information et/ou une orientation.

Deux permanences sont aussi ouvertes à l'Antenne Mosson et au siège du CCAS, sans RDV.

1 191

APPELS REÇUS SUR LA PLATEFORME D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

= baisse de 0,9% par rapport à 2021

232

PERSONNES REÇUES AU SAO,

► Dont 66 sans rendez-vous (58 au CEIS et 8 à l'Antenne Mosson)

= baisse de 4,9% par rapport à 2021



UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DE JOUR

Les femmes prises en charge sont accompagnées de manière individuelle par des travailleurs sociaux, un psychologue, un juriste et une infirmière. La pluridisciplinarité de l'équipe permet d'enrichir une approche complémentaire des problématiques. Quant aux enfants, ils sont suivis par une éducatrice afin de les orienter au mieux vers des dispositifs d'accompagnement adaptés.

Une action de mise en protection est assurée par le suivi des départs des familles en dehors du département, en faisant le lien avec les réseaux nationaux, comme la Fédération Nationale Solidarité Femmes ou le dispositif Ac.Sé.

L'accueil de jour assure également la domiciliation et la réexpédition du courrier des personnes.

Tout au long de l'année, des ateliers, des séances mère-enfant(s), des temps festifs et des sorties sont aussi proposés aux familles.

Enfin, les femmes hébergées à l'hôtel peuvent bénéficier des commodités du Centre Bouissonnade (accès à la buanderie, la cuisine, etc.).

835

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS À L'ACCUEIL DE JOUR

= baisse de 18,3% par rapport à 2021, contrebalancée par davantage d'ateliers collectifs

377

ATELIERS COLLECTIFS,

= hausse de 13,2% par rapport à 2021



LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

Le CHRS dispose de 14 appartements dont un pour personne à mobilité réduite et 6 logements en extérieur.

IL EXISTE DEUX TYPES D'HÉBERGEMENT :

► L'hébergement d'urgence (21 places)

En août 2022, 8 places ont pu être créées grâce à un financement de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

► L'hébergement de réinsertion (30 places)

Les personnes hébergées sont mises sous protection et accompagnées par une équipe composée de travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs de jeunes enfants, veilleurs de nuit, animateurs, etc. Cette pluridisciplinarité permet d'accompagner chacun des membres de la famille de manière singulière, selon leurs besoins et leur temporalité.

L'enjeu fondamental de l'accompagnement consiste à remettre la femme victime de violences actrice de sa vie, quelle que soit sa décision.

85

PERSONNES HÉBERGÉES

(33 femmes et 52 enfants)

= baisse de 31,5% par rapport à 2021 (les personnes ont été hébergées plus longtemps et le centre a affiché tout au long de l'année un taux d'occupation à 100%).

77%

DES PERSONNES SONT DES FEMMES SEULES AVEC ENFANTS

LE SERVICE DE LOGEMENTS ADAPTÉS

Après avoir été hébergées au CHRS, les familles se voient proposer un logement de transition situé à l'extérieur du centre, dans lequel elles continuent d'être accompagnées jusqu'à l'obtention d'un logement autonome.

CES LOGEMENTS SONT RÉPARTIS SELON LES DISPOSITIFS SUIVANTS :

- 11 appartements à baux glissants, dans lesquels la prise en charge s'étend sur un an
- 2 appartements relais et 1 appartement InterMédiation Locative sans bail glissant
- 18 mesures sociales liées au logement ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) et 8 appartements AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) : le centre assure également le suivi de familles relogées dans un logement autonome. Cette prise en charge dure en moyenne entre 3 et 6 mois.

91

PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN LOGEMENT ADAPTÉ (33 FEMMES ET 58 ENFANTS)

= baisse de 5,2% par rapport à 2021

► Aller vers les plus vulnérables

Deux travailleurs sociaux de la mission "Aller vers" interviennent dans les squats et au sein des distributions alimentaires destinées aux personnes en situation de précarité.

LANCÉE EN JUIN 2021 À L'INITIATIVE DU CCAS, CETTE MISSION SE DÉPLOIE SUR DEUX AXES :



Résorber l'habitat précaire dans les squats



Accompagner vers l'accès aux droits les publics bénéficiant des distributions alimentaires associatives



RÉSORBER L'HABITAT PRÉCAIRE DANS LES SQUATS

La mission "Aller vers" va à la rencontre des personnes vivant dans les squats afin d'effectuer un premier diagnostic social de leur situation. Elle les oriente ensuite vers les structures de droit commun adaptées à leurs besoins. Les travailleurs sociaux n'interviennent pas seuls. Ils sont - si nécessaire - accompagnés du partenaire le plus opportun selon le type de squat.

Le squat "Marie Caizergues" est installé dans un bâtiment appartenant au CCAS, attenant à une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). Il est occupé par 40 personnes, dont 14 enfants. Le collectif d'habitants a créé une association loi 1901 afin de se constituer en personne morale. Il est accompagné par l'Agence Intercalaire de Toulouse, qui apporte son expertise dans la mise en conformité du bâtiment et se porte garante du bon fonctionnement du site. La mission "Aller vers" a rencontré les occupants du squat et a établi un diagnostic social. Elle assure désormais une mission de veille sociale.

Suite au relogement des 20 occupants du squat 'Court-circuit', situé boulevard de Strasbourg, les travailleurs sociaux de la mission "Aller vers" ont là encore établi un diagnostic social de chaque personne. Depuis 2022, ils effectuent une mission de veille sociale au sein d'un habitat intercalaire de la rue Boirargues, mis à disposition par la Ville pour accueillir ces personnes.

Dans le cadre de missions ponctuelles, l'équipe s'est aussi rendue dans différents squats : ceux de la rue Rigaud (15 personnes dont 9 enfants), des Cévennes (9 personnes), de la Pompignane (30 personnes environ) et le long du Lez. Elle a également rencontré des habitants des squats du Mas des Brousses, de l'avenue de Toulouse et de Saint-Éloi se rendant sur les lieux de distribution alimentaire.

Nombre d'interventions par thématique

	Distribution alimentaire	Squat autre	Squat Court Circuit	Squat Marie Caizergues	TOTAL
Accès aux droits	190	2	6	4	202
Budget	5				5
Diagnostic social	72	5	1	2	80
Famille	4		3		7
Hébergement	87	1	3	1	92
Insertion	15		1	1	17
Logement	29		1		30
Santé	22	1			23
Séjour des étrangers	11		3	9	23
TOTAL	435	9	18	17	479

ACCOMPAGNER VERS L'ACCÈS AUX DROITS LES PUBLICS BÉNÉFICIAIRE DES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES ASSOCIATIVES

Au sein du public de l'aide alimentaire, un certain nombre de personnes sont en situation de non-recours aux droits.

Pour y remédier, la mission "Aller vers" propose un accueil social inconditionnel dans trois lieux de distribution alimentaire, en s'appuyant sur le modèle mis en place dans les locaux du CCAS : la Table d'Anouk, l'Association Humanitaire de Montpellier et le Camion du Cœur. Les personnes peuvent la solliciter directement, ou sont orientées par les bénévoles.

L'objectif : devenir une passerelle entre la rue et les institutions.

479

PERSONNES RENCONTRÉES

D'OCTOBRE 2021 À
OCTOBRE 2022 :

117

117 PERMANENCES RÉALISÉES
SUR

3

LIEUX DE DISTRIBUTION

418

PERSONNES RENCONTRÉES

DONT :

70%

D'HOMMES SEULS, 14% DE
FEMMES SEULES ET 16% DE
FAMILLES

52%

DE PERSONNES VENANT
D'UN PAYS HORS U.E, 45% DE
PERSONNES FRANÇAISES ET 3%
DE PERSONNES VENANT D'UN
PAYS DE L'U.E

48%

EN SITUATION IRRÉGULIÈRE,
38% DE DEMANDEURS D'ASILE
ET 14% DE RÉFUGIÉS

87%

DES PERSONNES ORIENTÉES
VERS UN PARTENAIRE, 9%
AYANT UN PREMIER RENDEZ-
VOUS AU CCAS ET 4%
ORIENTÉES AUPRÈS DU POINT
INFORMATION ET ORIENTATION
DU CCAS





► Accompagner le public réfugié vers l'emploi

Depuis 2021, le Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale (CEIS) a mis en place le dispositif Unis'Vers Réfugiés afin de faciliter l'intégration des personnes ayant le statut de réfugié sur le territoire montpellierain. Il est financé dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés (CTAIR) à hauteur de 50 000€.

CE PROGRAMME VISE 3 OBJECTIFS :



L'inclusion sociale et citoyenne par une meilleure appréhension du système administratif.



L'inclusion numérique pour effectuer des démarches et une recherche d'emploi en ligne en toute autonomie.



L'inclusion professionnelle par l'apprentissage du savoir-être et du savoir-faire en entreprise.

À l'issue d'Unis'Vers Réfugiés et grâce à une subvention de 40 000€ dans le cadre du CTAIR, le CEIS propose aux personnes les plus proches de l'emploi un accompagnement socioprofessionnel individualisé et renforcé.

L'enjeu est de transmettre l'ensemble des outils et des codes nécessaires pour accéder à l'emploi. Cet accompagnement englobe la définition d'un projet professionnel et d'une formation linguistique adaptée suivie d'une période d'immersion au sein du CCAS.

130

**PERSONNES
ACCOMPAGNÉES**

6

CDD SIGNÉS

1

**ENTRÉE EN
ALTERNANCE**

4

SIGNATURES EN COURS

en "Action de formation préalable au recrutement" (AFPR) Unis'Vers Réfugiés sera reconduit en 2023 avec un financement de 20 000€.



LES TEMPS FORTS 2022

► UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR ACCOMPAGNER LE PUBLIC RÉFUGIÉ SUR DES MÉTIERS EN TENSION



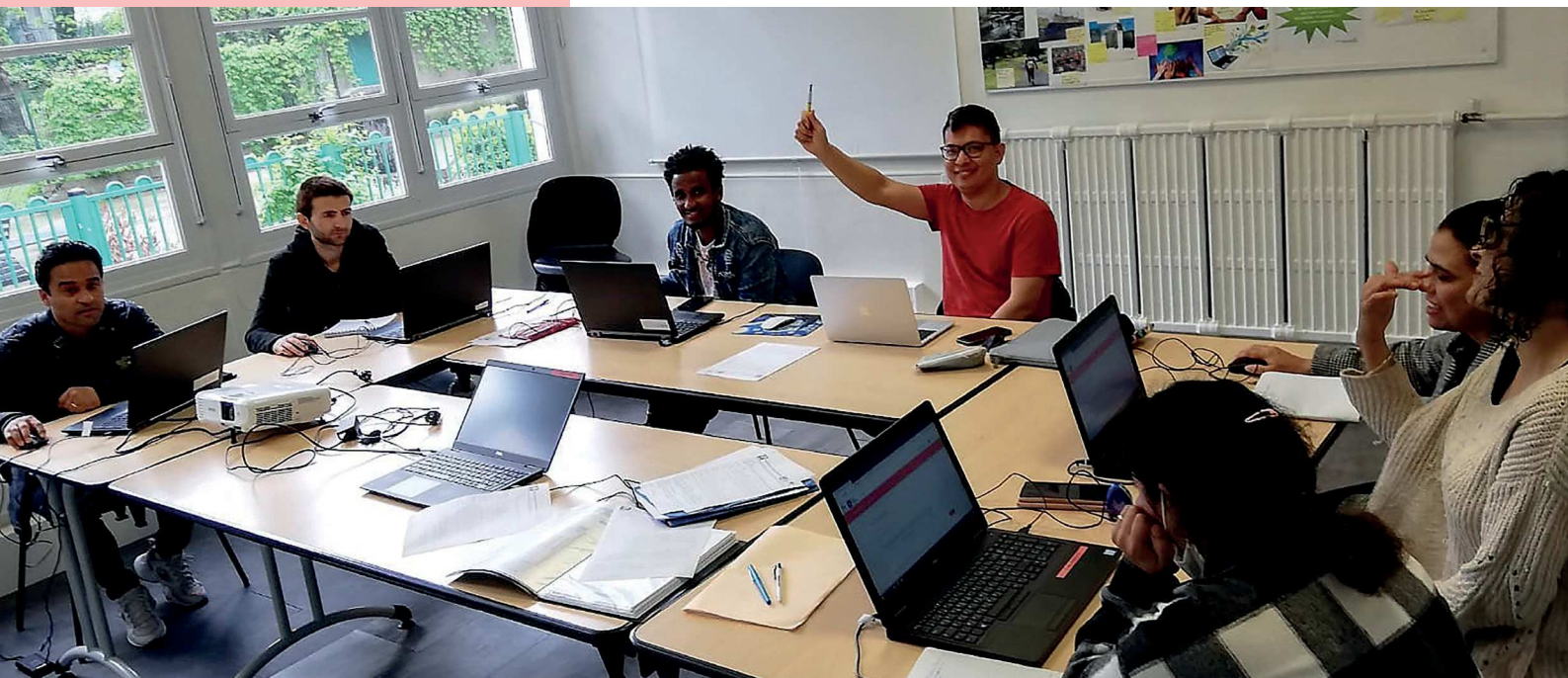
Depuis décembre 2022,

une nouvelle action financée par le CTAIR est expérimentée par le CEIS du CCAS auprès des personnes réfugiées ayant un très faible niveau linguistique (A1). Elle concerne leur recrutement et leur accompagnement à la prise de poste.

En effet, à Montpellier, de nombreux postes sont à pourvoir dans les métiers de la restauration et de l'hôtellerie, l'entretien et l'aide à la personne. Il en va de même dans nos établissements publics (au CCAS, à la Ville et à la Métropole de Montpellier). Or les employeurs se disent prêts à recruter des personnes même si elles rencontrent des difficultés linguistiques. Des partenaires comme la Ville de Montpellier, sur les métiers d'Agent d'Entretien et de Restauration Scolaire (AERS), et Pôle Emploi, dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, sont mobilisés pour repérer et alerter le CEIS sur les postes à pourvoir.

Cette nouvelle action consiste donc à accompagner les personnes réfugiées dans un processus d'accès et de maintien dans l'emploi. Chaque mercredi, les publics intéressés sont suivis au CEIS, de la préparation de l'entretien à la candidature, jusqu'à la prise de fonction. L'accompagnement proposé vise à la fois à améliorer l'usage de la langue française, ciblé sur le vocabulaire en lien avec le métier exercé, mais aussi à lever les freins sociaux qui pourraient entraîner une rupture de contrat (problème de garde d'enfant, de titre de séjour, de mobilité, rupture de droits).

Il permet d'assurer le lien avec l'employeur en cas de difficulté.



36

PERSONNES ORIENTÉES PAR LA VILLE DE MONTPELLIER ET PÔLE EMPLOI DONT,

25

PERSONNES ACCOMPAGNÉES, PARMİ LESQUELLES 10 RECRUTÉES

► LES FAUVETTES : UN NOUVEAU LIEU D'HÉBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT



Depuis le 5 décembre 2022,

le CCAS de Montpellier héberge et accompagne des hommes réfugiés isolés au sein des Fauvettes, une résidence sociale située rue Bonnard, en plein en centre-ville.

La résidence des Fauvettes a déjà été mobilisée par le passé pour reloger des personnes en situation d'urgence à la demande des collectivités. Rachetée en août dernier par la Ville, elle a été mise à disposition du CCAS à titre gracieux.

Orienté par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), le public accueilli est constitué d'hommes isolés réfugiés âgés de 18 à 30 ans. Ils font partie des personnes en situation de grande précarité se trouvant sans hébergement stable une fois leur statut de bénéficiaire de la protection internationale octroyé. L'enjeu est de les prendre en charge rapidement, pour éviter ou limiter les parcours de rue. Les hommes sont hébergés pour une durée de 6 mois renouvelable une fois, et contribuent financièrement à hauteur de 10% de leurs ressources.

Ces personnes bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif assuré par les équipes pluridisciplinaires du CEIS situé à proximité des Fauvettes (une conseillère d'insertion professionnelle, une formatrice en Français Langue Inclusion et deux conseillers numériques) et les conseillères logement du CCAS.

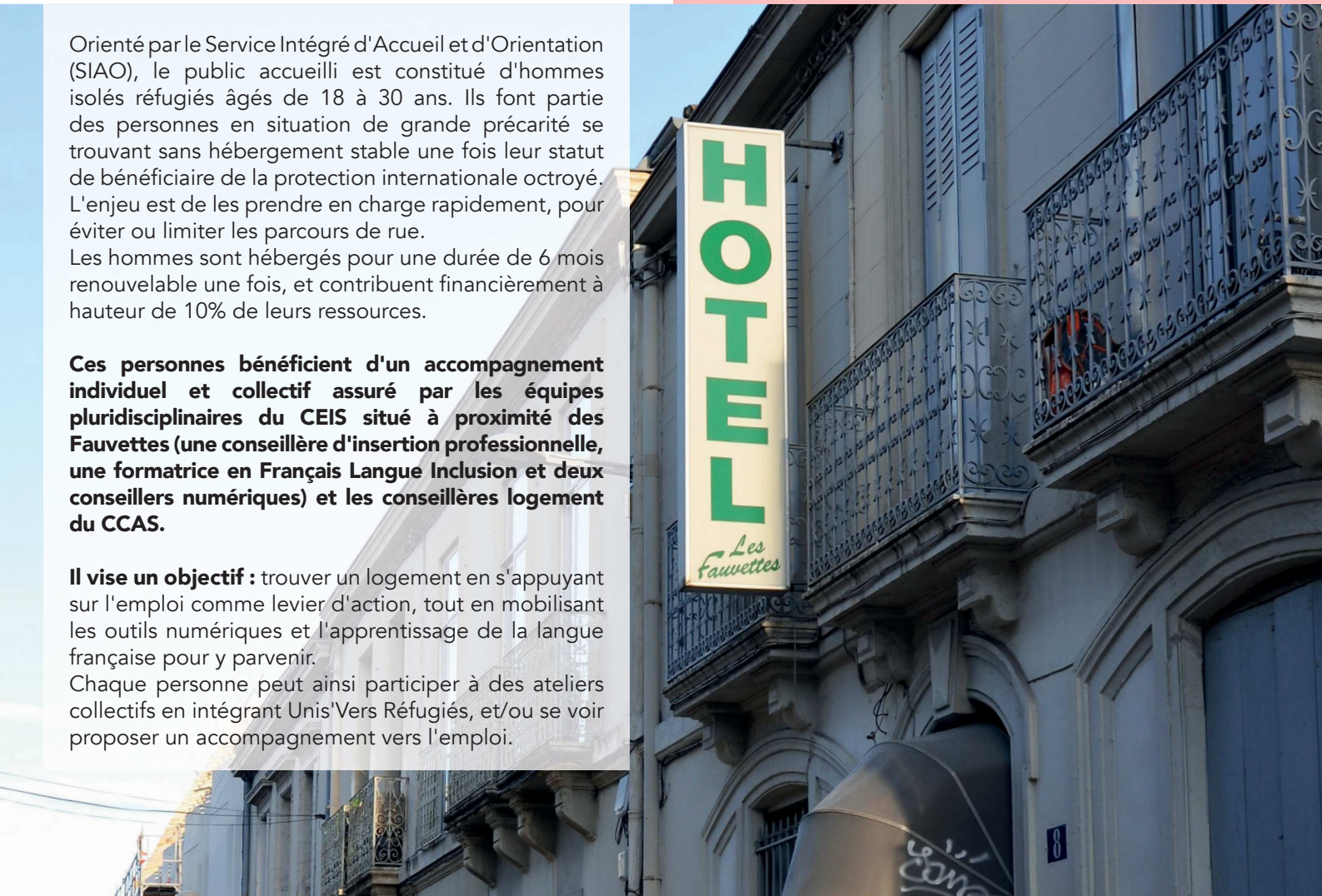
Il vise un objectif : trouver un logement en s'appuyant sur l'emploi comme levier d'action, tout en mobilisant les outils numériques et l'apprentissage de la langue française pour y parvenir. Chaque personne peut ainsi participer à des ateliers collectifs en intégrant Unis'Vers Réfugiés, et/ou se voir proposer un accompagnement vers l'emploi.

**CAPACITÉ
D'HÉBERGEMENT :**

21

PLACES

- 40 000€ alloués par la Ville pour le fonctionnement de la résidence (crédit CTAIR).
- Participation du CCAS à hauteur de 82 236€ (redéploiement de 2 agents)
- Participation de l'État à hauteur de 55 000€ dans le cadre de l'Allocation Logement Temporaire (ALT).





9

**PERSONNES HÉBERGÉES
DU 5 AU 31 DÉCEMBRE 2022,**
▶ Dont 6 hommes de plus de 25 ans

5

EXERCENT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

5

PERSONNES SORTENT D'UN CADA OU D'UN HUDA

8

**SONT EN FORMATION "CONTRAT D'INTÉGRATION
RÉPUBLICAIN" (CIR)**

4

ONT ÉTÉ HÉBERGÉES PAR DES TIERS

6

ONT UN TRÈS FAIBLE NIVEAU LINGUISTIQUE (A1)

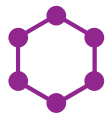
6

**ONT OBTENU LE STATUT DE RÉFUGIÉ IL Y A MOINS
D'UN AN**



**PERMETTRE AUX
ÂÎNÉS DE
«BIEN VIEILLIR»**

PRÉVENTION, LOISIRS ET CONVIVIALITÉ



LES MISSIONS

► Près des seniors au quotidien

ACCOMPAGNER LES SENIORS DANS LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les personnes inscrites à Pôle Emploi bénéficient d'un accompagnement global dans leur parcours d'insertion à travers des ateliers collectifs : recherche d'emploi ou de formation, mais aussi accès au numérique, aux droits sociaux, à la culture, etc. En parallèle, les personnes bénéficient d'un suivi individuel avec un travailleur social pour lever les freins au retour à l'emploi (logement, garde d'enfants, ouverture de droits sociaux, violence conjugale, etc.).

TENIR À JOUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le CCAS de Montpellier tient un rôle de recensement et de veille auprès des personnes âgées ou en situation de handicap qui se sont inscrites sur le registre communal, notamment dans le cadre du plan national d'alerte et d'urgence en cas d'événements sanitaires exceptionnels tels que la canicule.

Sur la base du volontariat, cette démarche permet une intervention ciblée et rapide des services sociaux et sanitaires lorsqu'une alerte d'urgence est déclenchée par le Préfet.

Les personnes sont contactées dans les meilleurs délais par le CCAS ou des bénévoles de la réserve citoyenne. Cela permet de cerner au mieux leurs besoins et leurs attentes afin d'apporter aide et réconfort, en prodiguant quelques conseils élémentaires. Ces appels quotidiens sont aussi l'occasion de créer du lien et de prendre des nouvelles. En cas de non-réponse, les agents du CCAS contactent la personne de confiance déclarée sur le registre.

1 083

PERSONNES INSCRITES SUR LE
REGISTRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(vs 898 en 2021, 814 en 2020 et 380 en 2019)

872

APPELS PASSÉS EN 20 JOURS, DURANT
LE DÉCLENCHEMENT DU PLAN
CANICULE À L'ÉTÉ 2022

LES CLUBS DE L'ÂGE D'OR : DES LIEUX D'ACTIVITÉS, DE SOCIABILITÉ ET DE PRÉVENTION

L'offre d'activités dédiée aux seniors de la Ville de Montpellier évolue constamment, tant qualitativement que quantitativement.

De nombreuses animations diverses et variées sont proposées aux adhérents des Clubs de l'Âge d'Or gérés par le CCAS. Dans ces lieux de rencontres et d'échanges, certaines sont gratuites, d'autres requièrent une participation symbolique et sont organisées par les animateurs des clubs spécialisés sur telle ou telle thématique (loisirs créatifs, chorale, musique, etc.). Des sorties culturelles et sportives sont également organisées tout au long de l'année. Des intervenants extérieurs viennent compléter cette offre en proposant des ateliers artistiques ou des activités physiques et corporelles adaptées. En effet, les clubs développent des activités de prévention santé qui contribuent au bien vieillir : de la gym douce, de l'aquagym, du yoga, des ateliers mémoire, etc.

PRÉVENIR LES CHUTES

En septembre dernier, le CCAS a organisé comme chaque année une conférence à destination des seniors, animée par Pierre-Louis Bernard, maître de conférences à l'université des Sciences et Techniques des Activités Sportives (STAPS) de Montpellier.

Être à l'écoute de son corps, adopter les bons gestes et avoir une bonne hygiène de vie au quotidien : à l'occasion de ce rendez-vous annuel, les seniors bénéficient de conseils avisés afin de prévenir les chutes. Ils peuvent ensuite se rendre dans l'un des clubs pour participer à des tests de souplesse et d'équilibre. Nul besoin d'être adhérent pour y participer, ces tests sont ouverts à toutes et à tous.

Les participants ont enfin la possibilité de s'inscrire à des cours de prévention des chutes d'octobre à décembre, à raison de deux séances par semaine, animés par des étudiants en STAPS. Ces derniers mesurent l'évolution de la condition physique des seniors et les orientent vers des activités sportives adaptées proposées dans les clubs.

Cette conférence constitue ainsi une porte d'entrée pour proposer à nos aînés un parcours de santé sur mesure, et leur permettre à terme d'améliorer leur autonomie, de prévenir les chutes, et de bien vieillir à Montpellier, labellisée Ville amie des aînés.

17

CLUBS DE L'ÂGE D'OR

6 605

ADHÉRENTS AUX CLUBS DE L'ÂGE D'OR, DONT

3 501

IMPOSABLES ET PAYANT L'ADHÉSION AU CLUB

19

ACTIVITÉS PAYANTES (ACTIVITÉS PHYSIQUES,
ARTISTIQUES OU CULTURELLES)

1 342

ADHÉRENTS BÉNÉFICIAIRE DES ACTIVITÉS
PAYANTES

ACTIVITÉS GYMNiques :

212

ADHÉRENTS

ACTIVITÉS D'EXPRESSION ARTISTIQUE :

36

ADHÉRENTS

22

JOURNÉES DE SORTIES ORGANISÉES, SOIT

COURS D'ANGLAIS :

23

ADHÉRENTS

1 625

PLACES

AQUAGYM ET NATATION :

719

ADHÉRENTS

2

SÉJOURS ORGANISÉS DE 5 JOURS, SOIT

ACTIVITÉS CORPORELLES :

352

ADHÉRENTS

80

PLACES

12

DEMI-JOURNÉES

1 845

COLIS GASTRONOMIQUES DISTRIBUÉS DURANT
LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



LES TEMPS FORTS 2022

► LES ACTIVITÉS ONT REPRIS DANS LES CLUBS DE L'ÂGE D'OR



Après deux ans de crise sanitaire durant lesquelles les clubs ont dû revoir à la baisse leur offre d'activités, de sorties et de séjours, les adhérents ont à nouveau bénéficié en 2022 d'une programmation riche et variée.

L'année a également été marquée par le retour d'événements festifs et fédérateurs. Le 16 juin dernier, l'Âge d'Or en fête a ainsi réuni 1 400 personnes au Domaine de Grammont. Les adhérents des clubs étaient conviés à partager un déjeuner élaboré par le traiteur Cabiron et à découvrir et/ou participer à diverses activités proposées dans les clubs. Sur scène, ils ont assisté à différents spectacles concoctés par d'autres adhérents : pièce de théâtre, danses, chorale ou show humoristique. L'occasion de se retrouver lors d'un temps convivial et festif après de longs mois passés à distance les uns des autres, du fait du contexte sanitaire.



▶ ALLER VERS LES SENIORS FRAGILES ET ISOLÉS

En vue de compléter l'offre de service proposée dans les Clubs de l'Âge d'Or, qui rassemble les adhérents particulièrement dynamiques, le CCAS a souhaité aller vers un public moins captif : les personnes âgées isolées vivant à domicile.

CRÉATION D'UN PÔLE "LIEN SOCIAL"



Depuis le 1er novembre 2022,

la création d'un tout nouveau pôle "Lien social" vise à répondre aux nouveaux enjeux du "bien vieillir". Il a pour finalité de renforcer la prévention et l'accompagnement des personnes dans les différentes étapes du processus de vieillissement.

En effet, ce pôle permet d'aller vers les seniors isolés, en situation de précarité et ayant parfois des problèmes de mobilité. Ces derniers sont repérés par les agents et les adhérents des Clubs de l'Âge d'Or, le Point Information et Orientation Seniors du CCAS, ou encore le voisinage, la famille, le service intervenant à domicile, etc.

Une équipe mobile composée de trois référents du lien social ayant été redéployés du Service d'Aide à Domicile se rend au domicile des personnes : après avoir évalué leurs besoins, elle leur permet de retrouver une vie sociale en participant à des animations collectives, des sorties culturelles ou de loisirs dans les structures du CCAS (Clubs de l'Âge d'Or, EHPAD) ou de la Ville.

DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 2022,

72

SIGNALEMENTS

(DONT 41 PAR LES AGENTS DES CLUBS)

46

VISITES À DOMICILE

47

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS



UN QUARTIER SOLIDAIRE POUR SES AÎNÉS



Au sein des quartiers Lemasson et Croix d'Argent, l'expérimentation "Un quartier solidaire pour ses aînés" lancée en mars 2022 vise à repérer et à aller vers les seniors en situation d'isolement. Cette action est pilotée et coordonnée par le CCAS et Nicole Marin-Khoury, adjointe au Maire déléguée aux quartiers Croix d'Argent, Près d'Arènes et aux Seniors.



ETAPE 1 : REPÉRER LES SENIORS ISOLÉS

Au sein des quartiers Lemasson et Croix d'Argent, l'expérimentation "Un quartier solidaire pour ses aînés" lancée en mars 2022 vise à repérer et à aller vers les seniors en situation d'isolement. Cette action est pilotée et coordonnée par le CCAS et Nicole Marin-Khoury, adjointe au Maire déléguée aux quartiers Croix d'Argent, Près d'Arènes et aux Seniors.

70

PERSONNES SIGNALÉES AUPRÈS DU CCAS



ETAPE 2 : ALLER VERS LES SENIORS SIGNALÉS EN LEUR PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Une fois repérées, les personnes peuvent :

- ▶ Bénéficier de visites à domicile du pôle Lien social du CCAS.
- ▶ Bénéficier de visites à domicile de jeunes en service civique de notre partenaire Unis-Cité pour entretenir le lien social.
- ▶ Être orientées vers la permanence hebdomadaire de notre partenaire Les Petits Frères des Pauvres au club Lemasson.
- ▶ Être orientées vers des structures adaptées à leurs besoins.

Si la situation le nécessite, le CCAS peut mobiliser un travailleur social afin de garantir à ces personnes une prise en charge adaptée, et leur proposer de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

En parallèle, le CCAS est accompagné par l'ITEV (institut national dédié aux domaines d'études du vieillissement) afin de modéliser le projet. Les chercheurs de ce laboratoire transdisciplinaire vont à la rencontre des agents et des adhérents de club, des agents du pôle Lien social, mais aussi des seniors en situation d'isolement.

En fonction des résultats obtenus, cette expérimentation a vocation à être modélisée dans d'autres quartiers de la ville, qui compte au total 17 Clubs de l'Âge d'Or.



PERMETTRE AUX AÎNÉS DE «BIEN VIEILLIR»



ACCOMPAGNER À DOMICILE



LES MISSIONS

► Proposer aux personnes un service de maintien à domicile

Le CCAS de Montpellier propose aux personnes en perte d'autonomie, souhaitant rester chez elles, d'intégrer un service de maintien à domicile, alliant le soin et l'aide à la personne. Elles peuvent ainsi bénéficier de soins d'hygiène et de soins infirmiers quotidiens, pouvant être complétés par l'intervention d'une auxiliaire de vie, notamment pour l'entretien du logement et l'aide au repas.

BÉNÉFICIER DE SOINS À DOMICILE

Le service de soins à domicile du CCAS accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne. Le service propose différentes prestations : toilettes et soins d'hygiène, soins infirmiers (pansements, injections, prise de tension, etc.), soins de pédicure, etc.

Ce service est composé d'intervenants diplômés d'État : un cadre de santé, deux infirmiers, 17 auxiliaires de soins, un psychologue et un ergothérapeute.

Dans le cadre d'une prise en charge paramédicale, l'équipe assure tous les actes nécessaires au maintien à domicile de la personne, et facilite son retour après un séjour à l'hôpital. Elle contribue ainsi à prévenir la dépendance.

51

BÉNÉFICIAIRES

► Dont 38 femmes et 13 hommes

Profil des bénéficiaires

ÂGE MOYEN :
81,8
ANS

ÂGE MOYEN DES
FEMMES :
84,2
ANS

ÂGE MOYEN DES
HOMMES :
74,5
ANS

25%
DE PERSONNES SEULES,

15%
DE PERSONNES EN COUPLE OU
VIVANT AVEC UNE PERSONNE DE
LA MÊME GÉNÉRATION,

10%
DE PERSONNES VIVANT AVEC
UNE PERSONNE PLUS JEUNE

6%
DE PERSONNES HANDICAPÉES,

10%
DE PERSONNES SOUFFRANT
D'ALZHEIMER,

20%
DE PERSONNES ATTEINTES D'UNE
MALADIE NEUROLOGIQUE,

10%
D'UNE MALADIE PSYCHIATRIQUE

36%
D'UNE AUTRE MALADIE
(diabète, problème de tension,
problème cardiaque, etc.)

Répartition par groupe GIR des bénéficiaires

	TOTAL	%
GIR 1	15	12,5%
GIR 2	5	37,5%
GIR 3	15	12,5%
GIR 4	5	37,5%

56%
DE TAUX D'OCCUPATION

NOMBRE D'HEURES
RÉALISÉES
14 419
HEURES DE TRAVAIL EN 2022
16 697 heures de travail en 2021
Soit une baisse d'activité de
13,6%

MOTIF DES SORTIES

2
DÉCÈS

1
DÉMÉNAGEMENT

1
CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

2
MOTIFS AUTRES

DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
1 292 127 €

BÉNÉFICIER DE SOINS À DOMICILE

Le service de soins à domicile du CCAS accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne. Le service propose différentes prestations : toilettes et soins d'hygiène, soins infirmiers (pansements, injections, prise de tension, etc.), soins de pédicure, etc.

Ce service est composé d'intervenants diplômés d'État : un cadre de santé, deux infirmiers, 17 auxiliaires de soins, un psychologue et un ergothérapeute. Dans le cadre d'une prise en charge paramédicale, l'équipe assure tous les actes nécessaires au maintien à domicile de la personne, et facilite son retour après un séjour à l'hôpital. Elle contribue ainsi à prévenir la dépendance.

205

BÉNÉFICIAIRES

► Dont 141 femmes et
64 hommes

Pyramide des âges des bénéficiaires du SAD

	Femme	Hommes	Effectif Total	TOTAL
Moins de 60 ans	12	14	12,7	12,7 %
De 60 à 64 ans	6	9	15	7,3 %
De 65 à 74 ans	23	15	38	18,5 %
De 75 à 84 ans	34	17	51	24,9 %
De 85 ans à plus	66	9	75	36,6 %
TOTAL	141	64	205	100 %

Pyramide des âges des bénéficiaires du SAD

	2021	2022			
	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL	%
GIR 1	3	1	0	1	0,5
GIR 2	13	4	3	7	3,4
GIR 3	24	13	5	18	8,8
GIR 4	73	51	9	60	29,3
GIR 5	20	16	12	28	13,7
GIR 6	38	18	11	29	14,2
Non renseigné	95	38	24	62	30,2
TOTAL	266	266	64	205	
%		68,8	31,2		100

86

PERSONNES

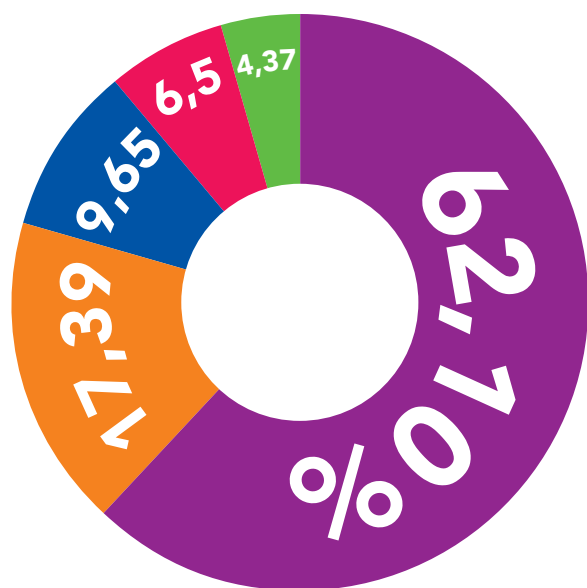
► Soit 42%, sont GIR 1 à 4 :
ce sont les plus dépendantes.

57

PERSONNES

► Soit 27,9%, sont GIR 5 ou 6 :
ce sont les moins dépendantes.

Répartition des bénéficiaires par organisme de financement



- Allocation personnalisée d'autonomie
- Aide sociale
- Autres (handicap)
- Taux plein
- Caisse de retraite

**NOMBRE
D'HEURES RÉALISÉES**
27 051

HEURES DE TRAVAIL EN 2022

▶ 35 799 heures de travail en 2021

▶ 37 143 heures de travail en 2021

Soit une baisse d'activité de 27,2% de 2020 à 2022

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
1 109 717 €



LES TEMPS FORTS 2022

▶ UN SERVICE EN COURS DE TRANSFORMATION

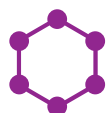
Conformément aux objectifs fixés, le service d'aide à domicile a réduit progressivement son activité pour atteindre les 8 000 heures réalisées auprès des bénéficiaires en décembre 2022. Grâce à la mobilisation des équipes de terrain et des correspondantes de secteur, chaque bénéficiaire sortant du dispositif s'est vu proposer une solution.

Quant au service de soins à domicile, il a connu une année difficile avec un taux d'activité historiquement bas. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment la sortie de la crise sanitaire et des difficultés à embaucher dans le secteur de la santé. Le recrutement d'une nouvelle cadre a permis de redémarrer l'activité en fin d'année 2022 et d'amorcer le processus de gouvernance commune avec le service d'aide à domicile, dans la perspective de créer un futur service autonomie.

PERMETTRE AUX AÎNÉS DE «BIEN VIEILLIR»



HÉBERGER



LES MISSIONS

► Héberger en favorisant le lien social

La politique de maintien à domicile des personnes âgées permet une entrée plus tardive en établissement. Dans certains cas, par choix ou pour raisons médicales, l'entrée en résidence est la réponse la plus adaptée. Depuis de nombreuses années, le CCAS conduit une stratégie destinée à moderniser les pratiques de l'ensemble de ses 7 EHPAD, dont la mission est d'héberger, d'accompagner et de soutenir les personnes âgées en perte d'autonomie. Il leur propose un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire. Répartis dans différents quartiers de la ville, ces établissements sont des lieux de vie ouverts sur le territoire et favorisent la mixité sociale. Les familles des résidents sont les bienvenues et participent au maintien du lien social avec eux.

Sécurité, soins de qualité, chaleur humaine et joie de vivre constituent les fondements d'une politique sociale développée au sein de nos résidences, afin que chaque personne puisse bénéficier de la qualité de vie qu'elle est en droit d'attendre.





7
EHPAD

561
LITS

► Dont 58 en secteur protégé et 9 en accueil temporaire

Les EHPAD du CCAS de Montpellier sont tous habilités à l'aide sociale.

PRIX MOYEN JOURNALIER

	Capacité d'hébergement permanent	Capacité d'hébergement temporaire	Prix journalier moyen (toutes charges comprises)
EHPAD Les Aubes	88	1	64,07 €
EHPAD Montpelliéret	78	2	62,40 €
EHPAD S. Gillet Demangel	81	1	67,36 €
EHPAD Michel Bélorgeot	82	1	65,34 €
EHPAD Mathilde Lartigue	83	1	68,99 €
EHPAD Pierre Laroque	67	1	75,32 €
EHPAD Françoise Gauffier	73	2	72,65 €
Moyenne	79	1	68,02 €

Répartition par groupe GIR des bénéficiaires dans les 7 EHPAD

91%

DE TAUX D'OCCUPATION EN HÉBERGEMENT PERMANENT SUR L'ENSEMBLE DES EHPAD

TAUX D'OCCUPATION ANNUEL

	Taux occupation annuel	GIR 5-6	GIR 3-4	GIR 1-2
EHPAD Les Aubes	90%	0%	43%	47%
EHPAD Montpelliéret	73,38%	25%	33%	42%
EHPAD S. Gillet Demangel	98,29%	4%	29%	67%
EHPAD Michel Bélorgeot	96,34%	8%	62%	30%
EHPAD Mathilde Lartigue	85,57%	13%	27%	60%
EHPAD Pierre Laroque	97,41%	2%	25%	73%
EHPAD Françoise Gauffier	96,99%	0%	16%	84%
Moyenne	91,14%	7%	34%	58%



DÉVELOPPER L'INTERACTION SOCIALE ET OUVRIR LES RÉSIDENCES SUR LE QUARTIER

De nombreux projets sont organisés afin de favoriser le lien intergénérationnel au sein des EHPAD et leur ouverture sur le quartier.

Les enfants des crèches, des écoles ou des centres de loisirs situés à proximité des établissements participent régulièrement à des ateliers avec les résidents. Depuis 2018, le CCAS accueille aussi chaque année 18 étudiants en colocation au sein de 5 EHPAD, dans des appartements de fonction meublés. Le principe est simple : en échange d'un loyer modéré, ces jeunes consacrent 3h de bénévolat par semaine au profit des seniors logés sur place, en fonction de leurs talents et de leurs disponibilités.

Ce projet solidaire et intergénérationnel permet de rompre l'isolement des personnes âgées et de lutter contre la précarité des étudiants. Les nouveaux colocataires découvrent les différents corps de métier œuvrant dans ces lieux de vie, et partagent des moments de convivialité avec leurs aînés. Quant aux personnes âgées, c'est l'occasion de parler de leur expérience et de bénéficier de la vitalité et du dynamisme de la jeune génération.

..... 18

**ÉTUDIANTS HÉBERGÉS
DANS 5 EHPAD**





LES TEMPS FORTS 2022

► DEUX EHPAD SE TRANSFORMENT POUR DEVENIR DES LIEUX DE VIE "COMME À LA MAISON"



En effet, à Montpellier, de nombreux postes sont à pourvoir dans les métiers de la restauration et de l'hôtellerie, l'entretien et l'aide à la personne. Il en va de même dans nos établissements publics (au CCAS, à la Ville et à la Métropole de Montpellier). Or les employeurs se disent prêts à recruter des personnes même si elles rencontrent des difficultés linguistiques. Des partenaires comme la Ville de Montpellier, sur les métiers d'Agent d'Entretien et de Restauration Scolaire (AERS), et Pôle Emploi, dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, sont mobilisés pour repérer et alerter le CEIS sur les postes à pourvoir.

Cette nouvelle action consiste donc à accompagner les personnes réfugiées dans un processus d'accès et de maintien dans l'emploi. Chaque mercredi, les publics intéressés sont suivis au CEIS, de la préparation de l'entretien à la candidature, jusqu'à la prise de fonction. L'accompagnement proposé vise à la fois à améliorer l'usage de la langue française, ciblé sur le vocabulaire en lien avec le métier exercé, mais aussi à lever les freins sociaux qui pourraient entraîner une rupture de contrat (problème de garde d'enfant, de titre de séjour, de mobilité, rupture de droits). Il permet d'assurer le lien avec l'employeur en cas de difficulté.



► UNE MEILLEURE GESTION DES RISQUES DANS LES RÉSIDENCES

Lancée à l'initiative du CCAS et de la Ville suite à la crise sanitaire, le premier volet des États Généraux de la Solidarité, consacré à l'aide alimentaire, a permis de mener une réflexion collective en recensant les actions concrètes mises en place par les acteurs institutionnels (État, Région, Département, CAF, Métropole, Ville et CCAS) et les associations caritatives. L'enjeu de cet état des lieux : fixer des objectifs communs afin de reconquérir les territoires et se rapprocher des publics fragiles, tout en soutenant et en s'appuyant sur l'ensemble des concitoyens.

► DES ÉTABLISSEMENTS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



En 2021,

le CCAS a été partenaire d'un appel à manifestation d'intérêt auprès de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) et de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) afin d'accompagner la mise en place de la transition écologique et du volet énergétique dans ses établissements médico-sociaux. Un conseiller en transition énergétique a accompagné en 2022 5 EHPAD pour établir un diagnostic et identifier des pistes d'amélioration en vue de réduire les consommations d'énergie.



**LA CULTURE,
UN ÉLÉMENT CLÉ
POUR FAVORISER
LE LIEN SOCIAL**

Depuis plusieurs années, le CCAS a investi le champ de la culture pour mieux accompagner les usagers en situation de précarité et/ou d'isolement, dans une logique d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté. Montpellier est reconnue pour la richesse de ses structures culturelles, ses événements artistiques et son patrimoine architectural, qui s'accompagnent d'une politique de gratuité forte dans de nombreux lieux ou manifestations. Le CCAS s'attache à faire connaître le dynamisme de la cité auprès de ses bénéficiaires, ainsi qu'à les accompagner et à les initier aux nombreuses actions culturelles mises en place.

LES MISSIONS

Le CCAS a commencé par développer une culture solidaire à l'égard des personnes hébergées en EHPAD. En effet, de nombreuses conventions de partenariat ont été signées avec les structures culturelles de la Ville (Opéra-Orchestre national de Montpellier, théâtre Jean Vilar, Pavillon Populaire, réseau des médiathèques, etc.). Cette dynamique s'est ensuite étendue aux usagers en situation de précarité ou d'isolement. La mise en place d'un référent culture par direction a permis de créer une synergie autour de la construction d'un projet culturel commun.

LES PARCOURS PROPOSÉS VISENT AUJOURD'HUI TROIS OBJECTIFS :



Créer un lien entre les structures et les résidents ou usagers.



Faire bénéficier les familles des résidents ou des enfants accompagnés par le CCAS d'actions culturelles.



Sensibiliser le personnel d'encadrement et d'animation des EHPAD au développement d'animations culturelles.

PLUS DE

3 400

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

VERS UNE PRATIQUE OU UNE SORTIE CULTURELLE





► **Rendre la culture accessible aux enfants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville avec DEMOS**

Depuis 2017, le CCAS participe à DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale), lancé par le Conservatoire de Montpellier via la Philharmonie de Paris. Il est aujourd'hui présent dans six quartiers de la Ville et une commune de la Métropole.

Le CCAS accompagne les enfants issus du quartier Prés d'Arènes. Le travailleur social intervient sur l'environnement de l'enfant en anticipant tout ce qui peut entraver son éducation musicale, et entretient un lien avec les familles. Au bout d'un cycle de trois ans, les enfants de DEMOS donneront un concert à la Philharmonie de Paris le 24 juin 2023.

..... **14**

**ENFANTS ACCOMPAGNÉS
PAR LE CCAS**

200

SORTIES ORGANISÉES

► **Développer des actions culturelles pour les enfants du Programme de Réussite Éducative (PRE)**

Les référents du PRE mobilisent les enfants et leur famille pour participer à des actions culturelles dans le cadre de partenariats avec les structures de la Ville.

LEUR MISSION :



Favoriser le lien entre les institutions, les associations culturelles et les familles.



Favoriser l'expression et les temps d'échanges autour de la culture.



Favoriser la mobilité des familles.



Vivre une expérience intergénérationnelle positive.

..... **90**

**ENFANTS ET LEUR FAMILLE ONT BÉNÉFICIÉ D'UN
ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE**

► La culture, un levier d'insertion au Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale (CEIS)

Le CEIS propose au public du CCAS un parcours complet d'inclusion sociale et numérique à travers un accompagnement global. L'action culturelle constitue un levier pour renouer du lien, enclencher une dynamique afin de renforcer les effets de l'accompagnement social et dynamiser le parcours d'insertion.

14

PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS L'UNE DES 45 ACTIONS PROPOSÉES

(Festival Radio France, balades culturelles, sorties au Musée Fabre, au cinéma, à la médiathèque Émile Zola, au Musée du Vieux Montpellier, à l'Opéra Berlioz, etc.)

► Se reconstruire en se cultivant au centre Élisabeth Bouissonnade

Les femmes accueillies au centre et leurs enfants participent à des ateliers artistiques et à des sorties culturelles pour recréer du lien social. Ces rendez-vous constituent un élément majeur dans leur parcours de réinsertion.

480

BÉNÉFICIAIRES

EN 2022, EN PLUS DE CES ANIMATIONS, 4 PROJETS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE :



Un atelier d'arts plastiques pour les enfants :

exploration des sentiments et des émotions à travers des créations artistiques, travail sur la confiance et l'estime de soi.



Un stage de théâtre pour les enfants à Jean Vilar :

travail sur la confiance en soi.



La réalisation d'une œuvre sonore avec la Compagnie

La Hurlante, 6 femmes et 6 enfants du centre, suivie d'une invitation pour assister à une déambulation de la Compagnie dans le quartier Celleneuve.



Un atelier d'écriture à l'occasion de la Comédie du

Livre au Domaine d'Ô, avec 3 femmes du centre.

► Des balades culturelles pour les adhérents de l'Âge d'Or

En 2022, le référent culture de la Direction Prévention Seniors a organisé une cinquantaine de sorties ou visites culturelles dans différents lieux de la Ville : La Panacée, Le MOCO, le Musée de la Pharmacie, le Musée du Vieux Montpellier, le FRAC, le Jardin des plantes, le Pavillon Populaire, l'Espace Bagouet, la médiathèque Émile Zola, etc.

1 040

ADHÉRENTS DE L'ÂGE D'OR ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT CULTUREL

► Les EHPAD, vecteurs de culture dans leur quartier

L'ouverture des EHPAD sur leur quartier s'est intensifiée tout au long de l'année, 2022 marquant la fin des confinements successifs liés à la crise sanitaire.

Des événements intergénérationnels importants ont vu le jour. L'établissement Françoise Gauffier a expérimenté un projet d'exposition photographique ouvert aux habitants du quartier Ovalie, au cours duquel se sont rencontrés les résidents et des enfants du centre aéré de la Maison Pour Tous Colucci. Avec la résidence Mathilde Lartigue, l'EHPAD Françoise Gauffier s'est aussi inscrit dans le programme "Culture en Arc-en-Ciel", financé par le Département de l'Hérault, pour participer à un atelier théâtral mené avec, d'une part, la compagnie L'Oiseau Lyre et les élèves de l'école élémentaire Olympe De Gougues, et d'autre part, la compagnie L'Astrolabe et des enfants du collège Les Garrigues. Les deux compagnies ont ensuite présenté un extrait de leur travail en présence des élèves et des résidents.

..... 70

RÉSIDENTS ET ÉLÈVES ONT PARTICIPÉ AU PROGRAMME "CULTURE EN ARC-EN-CIEL"



Autre projet, autres sites, mais un objectif similaire, faire se rencontrer deux générations : le 3ème volet de "Dis-moi l'histoire" s'est déroulé au sein des établissements Montpelliéret et Simone Gillet Demangel avec le collectif d'artistes Le Baril, aux côtés de lycéens de Georges Clemenceau et Jules Ferry. L'enjeu : récolter les récits de vie de leurs aînés, l'histoire qu'ils auraient aimé vivre ou l'Histoire avec un grand H... pour ensuite la raconter sur scène. Ces rencontres ont permis de créer un lien et des échanges au-delà du cadre familial entre deux générations éloignées, de rompre l'isolement des seniors et de développer l'imaginaire des jeunes. La représentation a eu lieu au théâtre Jean Vilar le 10 juin.

..... **80**

RÉSIDENTS ET ÉLÈVES ONT PARTICIPÉ À "DIS-MOI L'HISTOIRE"

400

PERSONNES À LA REPRÉSENTATION



Le CCAS a également renouvelé son partenariat avec l'Opéra – Orchestre national de Montpellier afin de pouvoir organiser des concerts dans ses 7 EHPAD pour garantir aux personnes hébergées l'accès à la culture, rompre leur isolement et les faire participer davantage à la vie de la cité.

..... **21**

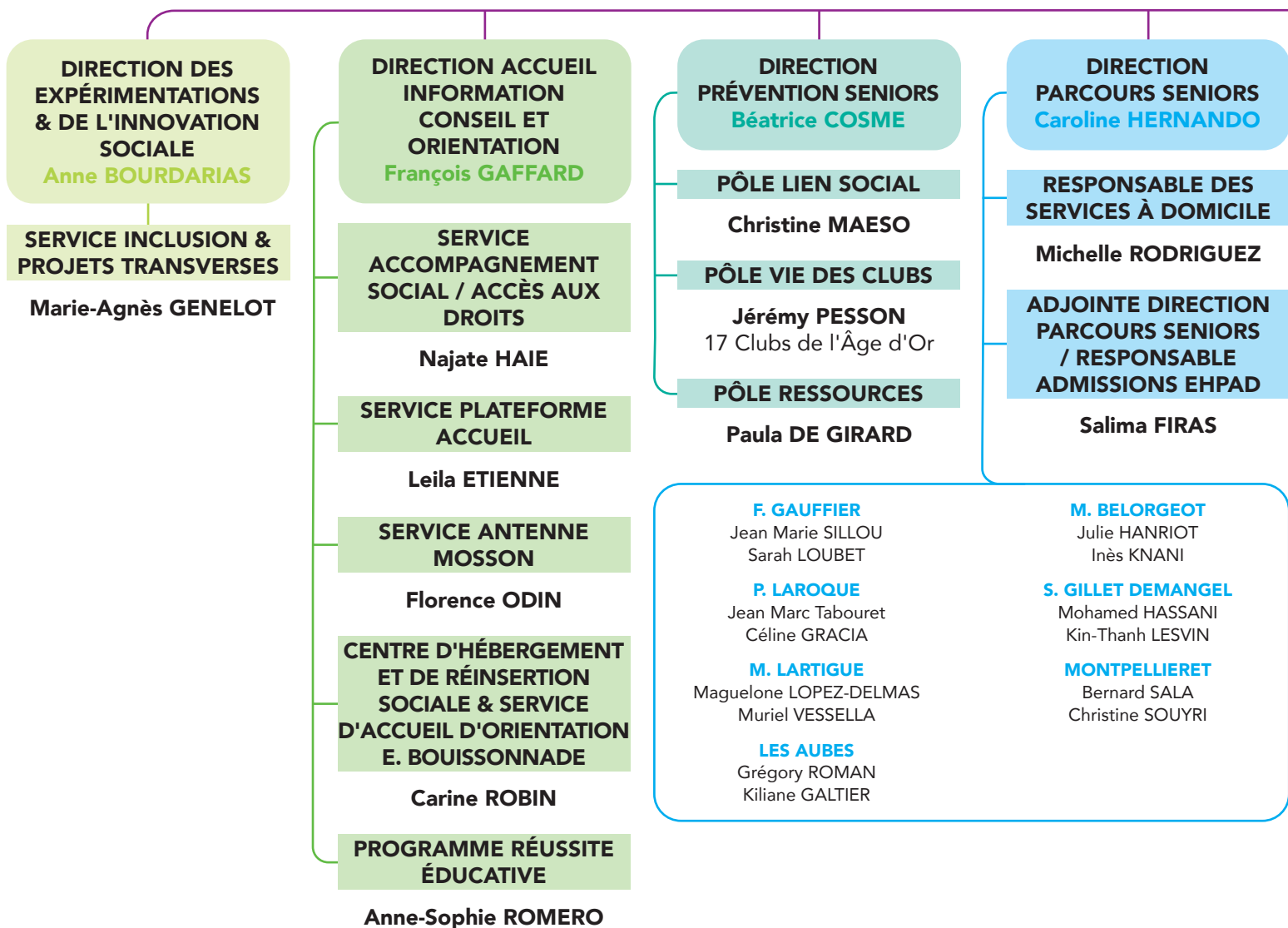
CONCERTS PROGRAMMÉS POUR 800 RÉSIDENTS

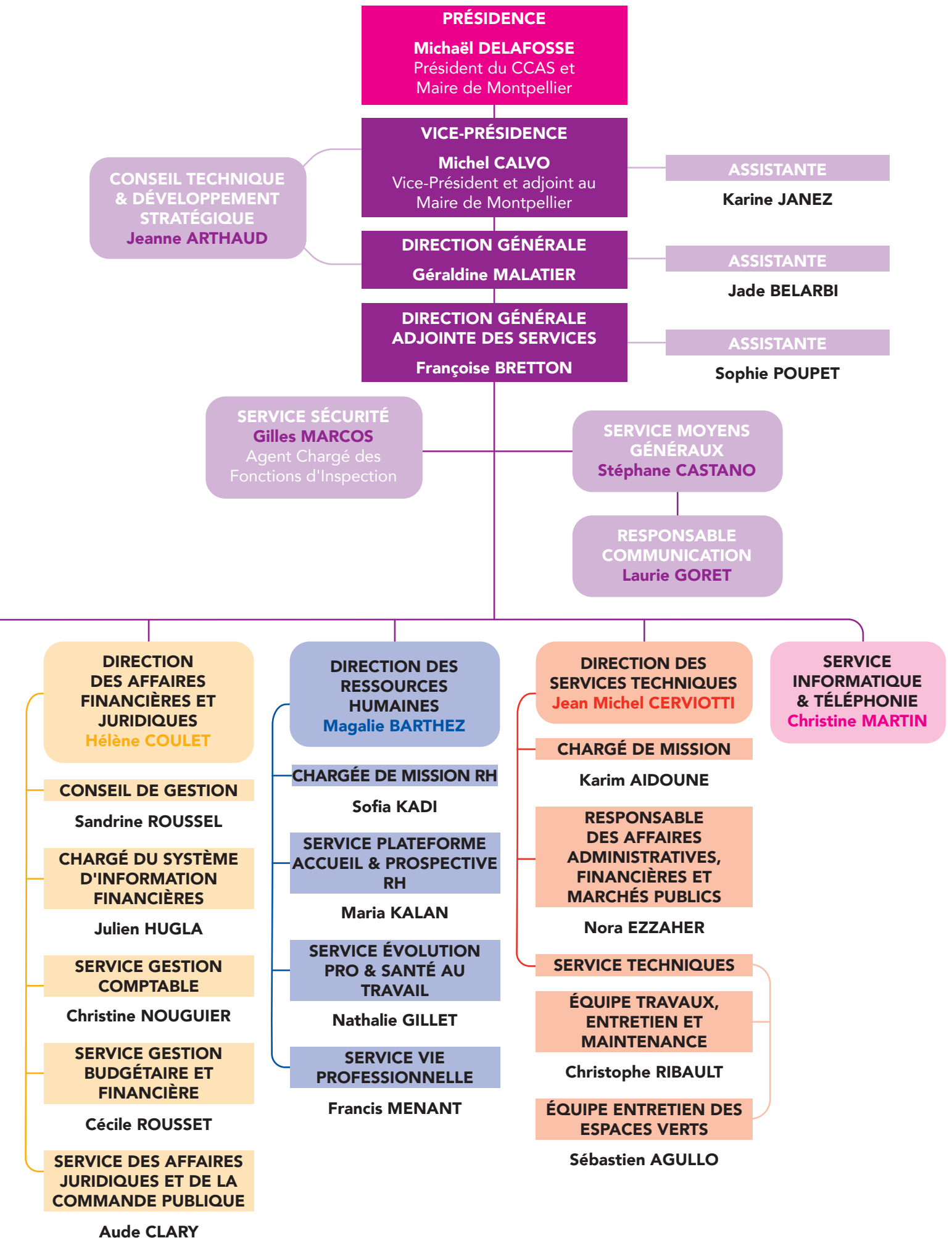
230

RÉSIDENTS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS LORS DE SORTIES CULTURELLES (OPÉRA, THÉÂTRE JEAN VILAR, DOMAINE D'O, ETC.) MALGRÉ UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR LE COVID.



ORGANIGRAMME DU CCAS

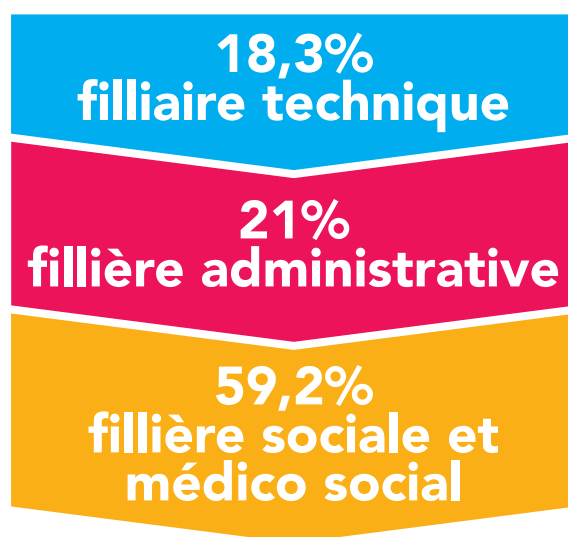
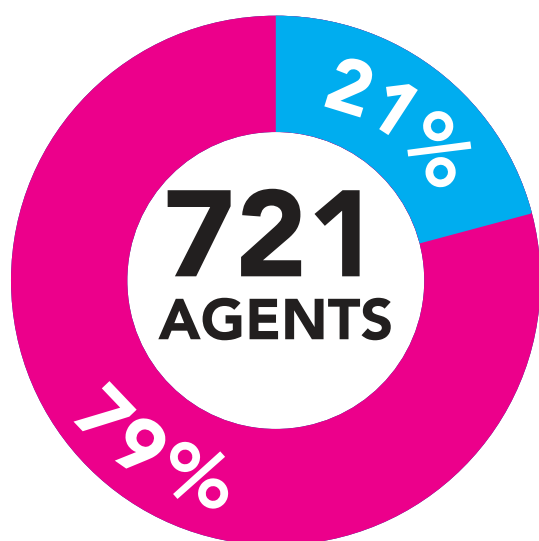




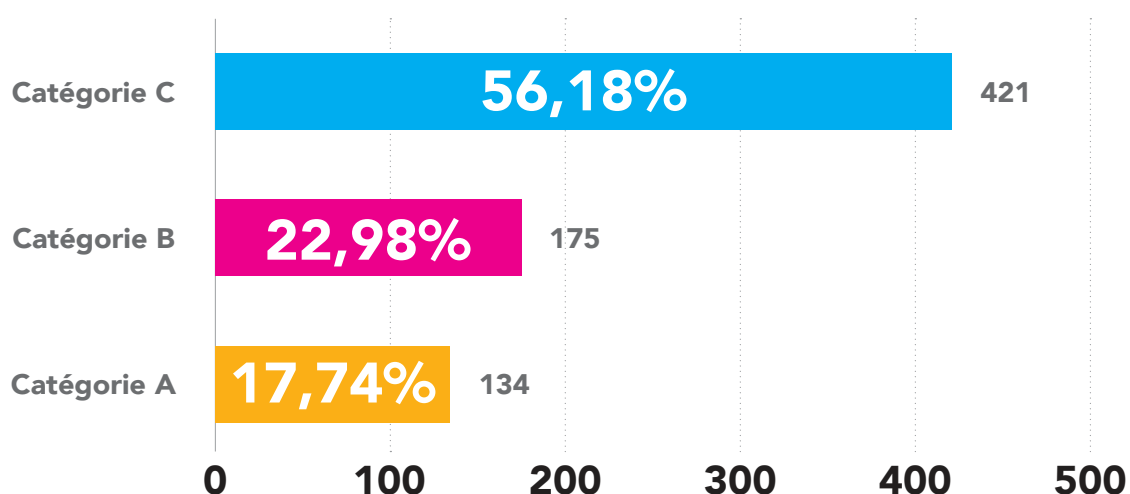
LE PERSONNEL DU CCAS



RÉPARTITION DES AGENTS PAR
CATÉGORIE ET PAR FILIÈRE (DONNÉES
2022)



Répartition hommes/femmes



PYRAMIDE DES ÂGES (DONNÉES 2021)

Zoom sur les + de 50 ans

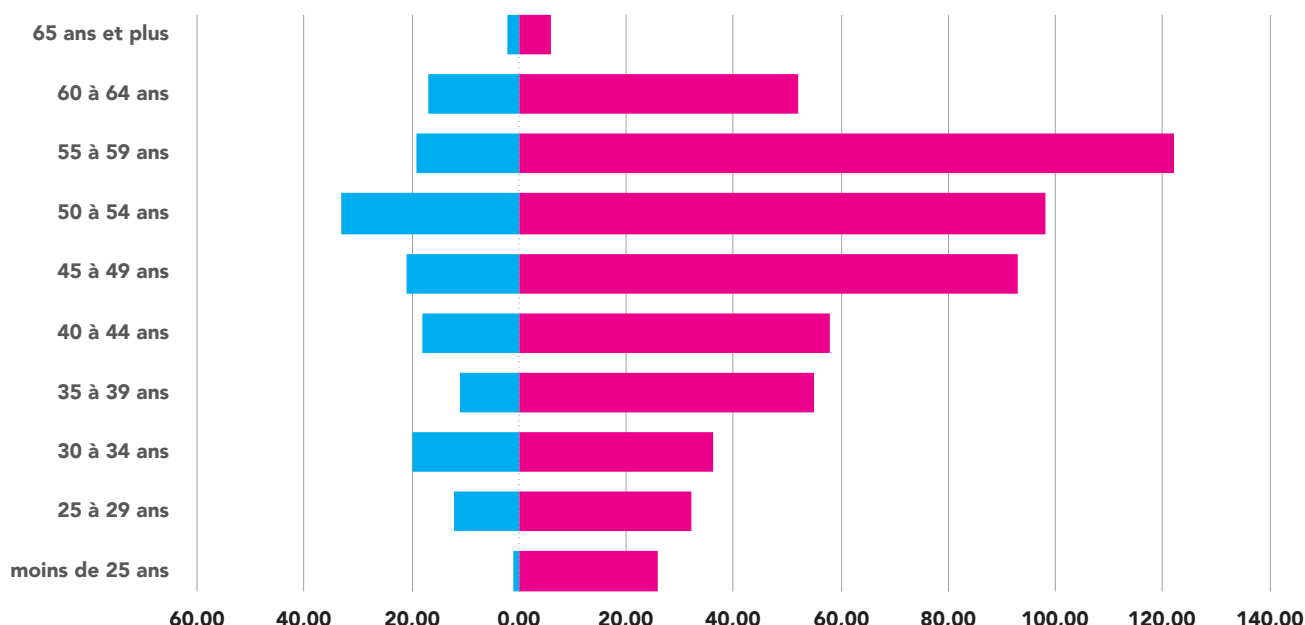
47,20 ANS
Âge moyen du
CCAS

48%
DES EFFECTIFS
SUR EMPLOIS
PERMANENT

90,50%
DE TITULAIRES

50%
MOYENNE
NATIONALE

Pyramide des âges



Les stages au CCAS

La structure a construit un partenariat privilégié avec les organismes du secteur sanitaire et social afin d'accueillir des personnes issues d'instituts de formation d'infirmiers et d'assistants sociaux, d'IRTS (Institut Régional du Travail Social), d'écoles d'ergothérapie, de STAPS (université des Sciences et Techniques des Activités Sportives) et des lycées Jules Ferry, Jean Jaurès et Turgot.

188 personnes accueillies en stage dont :

103	37	10	9	4
DANS LE SECTEUR DE L'AIDE À LA PERSONNE	DANS LE SECTEUR DU SOIN	DANS LE SECTEUR DE L'ANIMATION ET DU SPORT ADAPTÉ	DANS LE SECTEUR SOCIAL ET DE L'INGÉNIERIE	EN ACCUEIL ET SECRÉTARIAT

Les autres personnes ont effectué leur stage dans d'autres secteurs (cuisine, maintenance, découverte métier, etc.)
Au total, 75% des stages ont été effectués dans le secteur des services à la personne.

BUDGET 2022

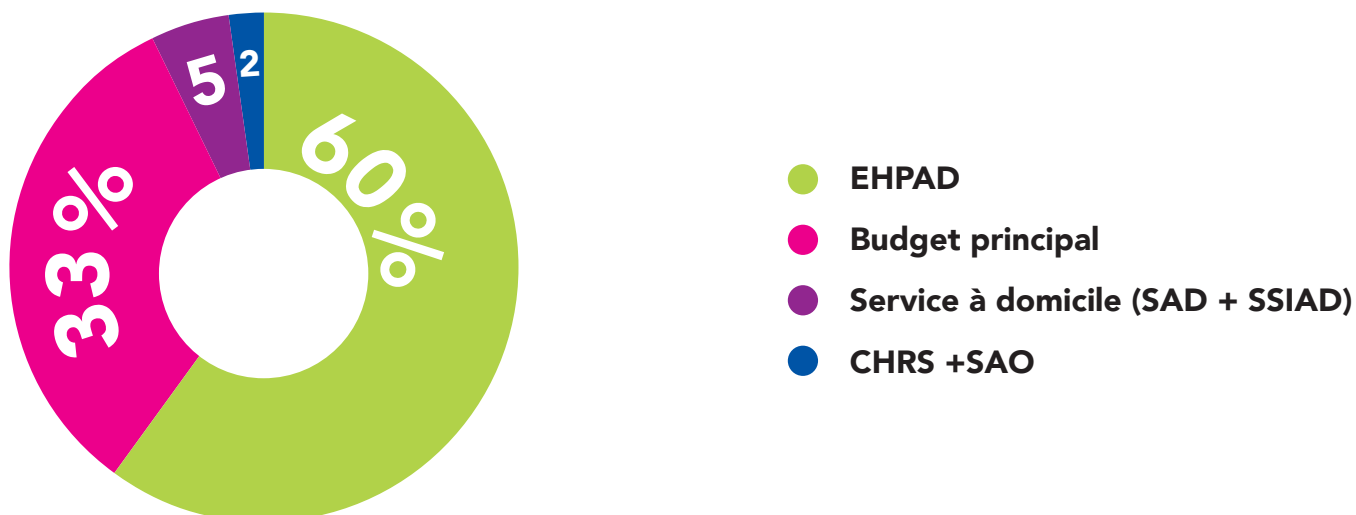
Le CCAS de Montpellier gère un budget principal et 11 budgets annexes correspondant aux 7 EHPAD, aux Services d'Aide à Domicile et de Soins Infirmiers À Domicile (SAD et SSIAD), au Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) et au CHRS Bouissonnade.

À ce titre, il a perçu en 2022 une subvention de la Ville d'un montant de 13 750 000€.

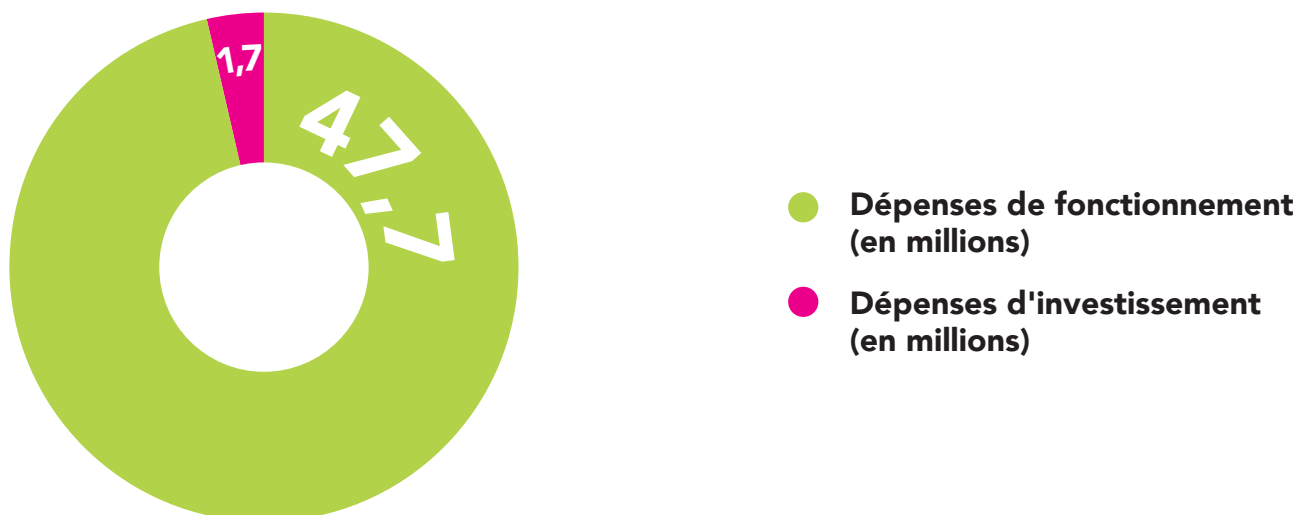


PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES*

Dépenses de fonctionnement

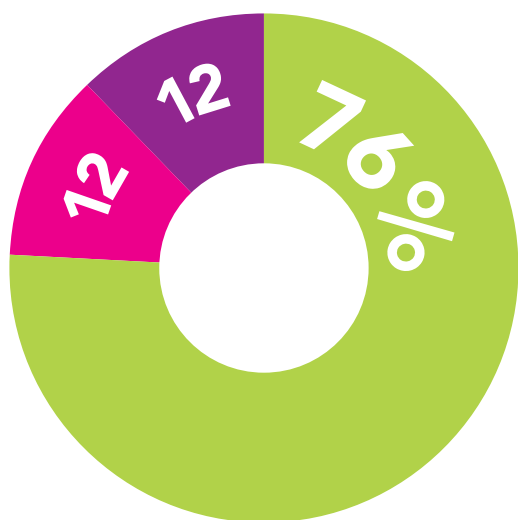


Dépenses / Sections



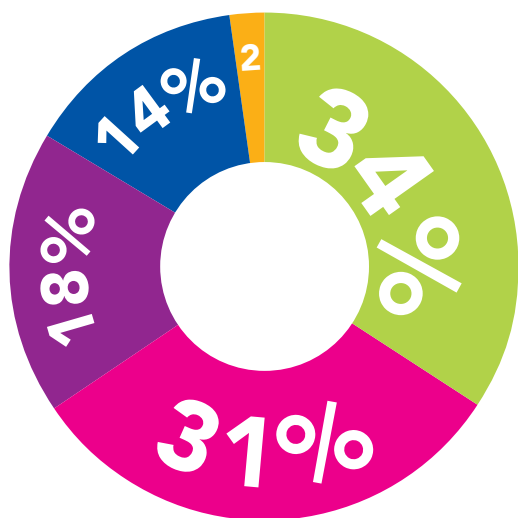
* Données du compte administratif 2022 (hors refacturation aux budgets annexes et subventions du budget principal aux budgets annexes).

Dépenses de fonctionnement / Fonctions



- Services en faveur des personnes
- Administration générale
- Interventions sociales

Ressources / Financeurs



- Etat
- Ville
- Usagers
- CD34
- Autres financeurs

CCAS DE MONTPELLIER
125, place des Thermidor
CS 63998
34060 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 99 52 77 00

montpellier.fr/ccas

